

le peuple breton

SAINT-NAZAIRE CAPITALE BRETONNE DU CHOMAGE

Des propositions pour s'en sortir

FR3

Encore moins
de breton...

NANTES

Silence sur le passé colonial
Chauty choisit l'Afrique blanche

DOUARNENEZ 7^{ème} ART

En Bretagne, la première des libertés, c'est l'emploi !

Un mal ancien

« Labour e Breizh », ce slogan peint, scandé depuis plus de deux décennies, résume la première revendication du peuple breton : pouvoir vivre et travailler en Bretagne. En période d'expansion, le solde des emplois restait négatif et l'émigration, bien que légèrement ralentie, se poursuivait. Vers 1974, un premier tournant se produit : c'est l'arrêt presque total des décentralisations. L'embauche, en Bretagne, devient surtout le fait des P.M.E. Le secteur du bâtiment entre dans une crise prolongée, aggravée par le vieillissement de la population et le renchérissement brutal du crédit. D'où une première sérieuse dégradation de la situation de l'emploi en Bretagne. Depuis 1980, la dégradation s'est accélérée, liée à un affaïssement du taux de croissance. Lorsque, dans un organisme, le cœur faiblit, ce sont les extrémités qui souffrent d'abord. Dans un système politique et économique centralisé, les régions périphériques, déjà peu industrialisées, sont les premières à souffrir de la crise.

Une gravité exceptionnelle

Depuis un an, le chômage en Bretagne a augmenté de près de 20 %. Et les offres d'emploi s'effondrent : environ 35 % de moins en un an. De nombreuses entreprises sont en difficulté sérieuse : la navale, en Loire-Atlantique, où 6.000 emplois sont menacés ; la métallurgie, à Saint-Brieuc (Chaffoteaux, Forges et Laminoirs) ; sans compter l'électronique partout en Bretagne, particulièrement dans le Trégor.

L'ampleur des menaces n'est aucunement prise en compte par le pouvoir politique, dont le slogan actuel, « moderniser et rassembler » ne laisse augurer aucun changement, alors que l'aménagement du territoire est mis au placard. D'autant que l'impact des chiffres est atténué par la comptabilisation séparée des données de Loire-Atlantique, nouvelle Lorraine selon les syndicalistes eux-mêmes, et par la départementalisation de l'information dans la presse : seuls les Finistériens ont pu lire que Carhaix se trouve en tête du chômage hexagonal...

Si on ajoute à la crise industrielle les effets sur l'agriculture bretonne de la politique agricole commune, on aboutit à une situation d'ensemble très grave, avec l'élimination inhumaine des plus petits producteurs de lait et les répercussions sur les producteurs de viande, de la politique des quotas laitiers. D'où un recul des installations de jeunes, qui aggrave encore le chômage.

Agir, réagir ensemble

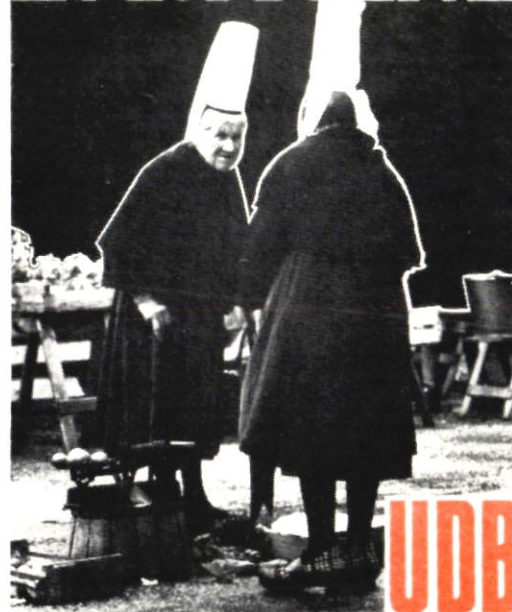
L'UDB a décidé de tirer la sonnette d'alarme : face au dédain (habituel) du pouvoir centralisé,

les Bretons, et singulièrement les salariés, doivent se mobiliser et faire connaître leurs revendications, le droit au travail sur place, avec la plus grande force.

Première étape, la manifestation de Saint-Nazaire, le samedi 20 octobre, à 15 h, à la Maison du Peuple, doit montrer notre détermination de sauver un pan essentiel de l'industrie bretonne, la construction navale, et montrer notre refus de la partition de la Bretagne, que le pouvoir tente actuellement d'accélérer.

Si les Bretons sont déterminés, ils doivent le montrer sur le terrain, à Saint-Nazaire. Ce n'est pas cette politique-là qu'ils ont voulue mais une politique les associant à une action énergique pour le développement économique de la Bretagne. Nous ferons des propositions concrètes. Saint-Nazaire doit être un début, et montrer que les Bretons veulent vivre, travailler et décider dans une Bretagne réunifiée, à cinq départements.

BIENVENUE EN LORRAINE



**20.000 CHOMEURS EN PLUS
TOUS LES ANS
LA BRETAGNE
EST UNE LORRAINE OUBLIÉE**

Une affiche de l'UDB de 1980



Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

ÇA VA MIEUX, CONTINUEZ

Vos abonnements et vos souscriptions ont repris un rythme régulier qui soulage notre trésorerie. N'hésitez pas à joindre vos impressions, vos suggestions, vos informations, vos opinions. Les unes et les autres nous permettront de faire un journal encore plus dense et plus riche d'informations inédites. Beaucoup d'autres noms sont en cours d'enregistrement. Vous les trouverez dans le « Peuple Breton » de novembre. Vous y retrouverez la voix d'une Bretagne qui se bat, qui vit, qui travaille. Si chaque lecteur en cherche un autre, si chaque abonné fait un émule, nous aurons les moyens d'améliorer encore notre journal et de participer plus fortement à la défense des Bretons et de leur culture.

SOUSCRIPTION - 6^e liste

Pensec Cyriaque, Douarnenez, 10 F
Virost Paul, Plogonnec, 10 F
Jonckemat Armand, St-Malo, 20 F
Castrec Jacques, Plouarzel, 20 F
Guillaumie Laorens, Trélevér, 20 F
Dillo Philippe, Dirinon, 70 F
Rebull José, Banyuls-sur-Mer (66) 20 F
Martin Léon, St-Brieuc, 20 F
Scarnière Philippe, La Baule, 20 F
Salaun Roger, Bayeux, 20 F
Joubin Danielle, Sotteville (76), 80 F
René M.P., Cast, 20 F
Le Couls Christian, Roscoff, 70 F
Baussant Joseph, Ligné, 20 F
Pleiber Yvon, Plabennec, 30 F
Andro Marc, Quimper, 20 F
Russon Aldrig, Pornichet, 20 F
Chevallier J.J., Vezins (49), 20 F
Tenaud J.Y., Port St-Père, 50 F
L'Hérec Padrig, Plounérin, 200 F
Cassard J.C., Nantes, 20 F
Andouard Louis, Pléhérel, 20 F
Hervé P., Rennes, 20 F
Guégan Joël, Guidel, 220 F
Hardy H., Malestroit, 20 F
Couetoux Gilles, Nantes, 20 F
Le Ny Jean, Lesigny (77), 20 F
Guyonvarc'h Christian, Hennebont, 30 F
Dorval F., Carhaix, 50 F
Le Gac Guy, Pleumeur-Bodou, 20 F
Le Bellec Joseph, Creil (60), 20 F
Pertuit Ghilaine, Istres (13), 20 F
Leroux Loïc, Caen (14), 10 F
Le Saux Gweltas, Kermoroc'h, 20 F
Cotel Joseph, St-Quay-Portrieux, 50 F
Ballandras Robert, Grigny (91), 120 F
Le Bot J.M., Brest, 20 F
Le Caer P., St-Herblain, 40 F
Le Bolloc'h Joël, Cesson, 120 F
Gogé Yvon, Brest, 20 F

soit : 1.640 F

Report des listes précédentes :
13.243 F

Total : 14.883 F.

EN GUISE DE SOMMAIRE...

Dans ce numéro d'octobre du « Peuple Breton », on découvrira d'abord la curieuse attitude de la municipalité nantaise vis-à-vis de l'Afrique du Sud et d'un grand projet culturel (pages 6 et 7). L'aggravation brutale de la situation de l'emploi en Bretagne nous a amenés à publier une étude chiffrée, détaillée et commentée du chômage en Bretagne, un document à conserver (pages 8 et 9). Nous prenons ensuite l'exemple de St-Nazaire et sa région, qui souffrent beaucoup de l'absence d'une politique maritime active... à Paris. Des propositions concrètes sont formulées pour une relance de la construction navale (pages 10, 11 et 12). Concernant l'enseignement, le point est fait (pages 13-14) sur l'action en faveur de Diwan et des classes bilingues de l'enseignement public. Notre chronique « Le problème breton de Brest à Nantes » rassemble des informations sur divers aspects des difficultés bretonnes et sur les actions menées (pages 16 et 17). En « International », une première découverte de l'action militante galloise (pages 18-19) précède l'évocation des scandaleuses extraditions des Basques, avec un appel d'associations humanitaires (page 20). Après des informations sur la Bretagne (page 15), notre dossier sur le festival de Douarnenez (pages 21-24) fait le bilan d'un bon cru, le 7^e. Après une présentation des activités culturelles de novembre (pages 25 et 26), nous consacrons une page 27 au recul du breton à la radio-télé. En politique, la crise de l'emploi (édito) et le nouveau budget (page 4) débute la livraison. Non sans qu'on vous invite à être des nôtres à Saint-Nazaire, le 20 octobre...

RAPPEL

Politique	p. 2
Economie	p. 8
Enseignement	p. 13
Problème breton	p. 16
Peuples du monde	p. 18
Cinéma des minorités	p. 21
Radio-Télé	p. 27

ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

Manifestation pour l'emploi en Bretagne

Tous avec l'U.D.B., le 20 OCTOBRE, à SAINT-NAZAIRE.

Vous trouvez anormal que la Bretagne compte aujourd'hui plus de chômeurs qu'en 1981 ? Vous pensez que les choses iraient mieux si les Bretons s'occupaient de leurs affaires ? Vous avez voté socialiste au 2^e tour pour lutter contre la Droite, et non pour l'aider ?

Si vous répondez **oui** à une ou moins de ces questions, et à quelques autres, **retenez votre samedi 20 octobre**, et soyez à 15 h à la Maison du Peuple de Saint-Nazaire.

JE M'ABONNE AU «PEUPLE BRETON»

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
- ordinaire : 80 F (1)
- de soutien à
partir de : 100 F (1)
- étranger : 95 F (1)
- étranger par avion : 115 F (1)
à partir du N° inclus.

- Ci-joint le règlement par :
- chèque postal (1)
- chèque bancaire (1)
- mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Budget pour un virage...

Continuité dans le centralisme - Recentrage social

Le projet de loi de finances pour 1985 vient d'être rendu public et il nous permet, mieux que les discours, de porter un jugement sur les orientations de la politique économique et financière du nouveau gouvernement.

Fabius n'avait pas promis la fin de la politique de rigueur et nous ne l'attendions pas. Nous sommes d'ailleurs de ceux qui pensent qu'il n'y a pas d'autre choix possible dans la situation économique actuelle et que la question fondamentale n'est pas : rigueur ou pas rigueur ? mais : quelle rigueur et pour quoi faire ?

Regrettable...

En ce qui concerne les recettes, le projet est d'abord marqué par des allègements fiscaux importants :

- suppression de la contribution de 1 % pour la Sécurité Sociale,
- baisse générale de 5 % de l'impôt sur le revenu,
- réduction de 10 % de la taxe professionnelle et plafonnement à 5 % de la valeur ajoutée de l'entreprise (au lieu de 6 %). Mais ces allègements - et la droite n'a pas manqué de le crier immédiatement - sont en grande partie compensés par le relèvement de la taxe téléphonique et la hausse des carburants.

Ce transfert de la fiscalité directe vers les impôts sur la consommation ne peut passer pour un choix socialiste car chacun sait que l'impôt direct, progressif, est socialement plus justement réparti que l'impôt indirect qui frappe aveuglément le consommateur, qu'il soit smicard ou P.D.G. De plus, il s'agit d'une mesure d'autant moins justifiée que la France est un des pays industrialisés où la part de la fiscalité directe dans les ressources de l'Etat est une des plus faibles.

Et contestable

Regrettables sur le plan général, ces trois dispositions sont aussi contestables dans le détail :

- La contribution de 1 % pour la Sécurité Sociale avait cet avantage de porter sur l'ensemble des revenus et pas seulement sur les revenus professionnels. Malgré l'excédent de la S.S. en 1983, et les prévisions optimistes de 1984, on peut avoir des doutes sérieux sur le maintien à long

terme de ces bons résultats et se demander s'il est opportun d'en réduire les ressources. Mais ce choix étant fait, n'aurait-il pas été plus sain de diminuer les taux de cotisation sur salaire, ou encore de reporter cet argent sur l'indemnisation du chômage ?

- La suppression du 1 % Sécurité Sociale et la baisse de 5 % de l'impôt n'améliorera en rien la situation des ménages à faible revenu qui ne sont pas ou peu imposables, mais qui supporteront comme les autres, et sans contrepartie, les taxes nouvelles sur la consommation. Par contre, les ménages à revenu plus élevé connaîtront un allègement fiscal non négligeable (7 % environ en francs constants pour un ménage ayant un revenu brut salarial de 500.000 F).

- Le précédent gouvernement avait déjà renoncé à procéder à une refonte complète de la taxe professionnelle et préféré agir par retouches pour corriger les excès du système. Ramener de 6 % à 5 % de la valeur ajoutée de l'entreprise le montant maximum de cet impôt peut se comprendre comme l'une de ces mesures destinées à rendre cet impôt moins injustement réparti. Mais la baisse uniforme de 10 % est-elle vraiment indispensable et ce cadeau de 7 milliards aux entreprises n'aurait-il pas été mieux placé dans une aide sélective aux investissements ?

Parce que, côté dépenses, nous n'avons pas non plus beaucoup de raisons d'être satisfaits : alors que la montée du chômage rend urgente une politique hardie en matière d'industrialisation, on est surpris de constater que les ministères du redéploiement industriel, de la recherche, du développement, et des transports ne disposeront guère de moyens nouveaux.

Nous autres Bretons ne manqueront pas de remarquer que notre pays

va être plus durement touché que les autres par la hausse du téléphone et des carburants, mais que par contre, la part de la Bretagne paraît bien petite dans les subventions fixées à 7 milliards pour les Charbonnages, 4 milliards pour la RATP, 21 milliards pour la SNCF, 13 milliards pour le secteur industriel nationalisé. Quand verrons-nous une régionalisation au moins partielle de l'aide de l'Etat français à l'activité économique ?

Il ne faut pas nier que les gains de productivité doivent entraîner ici ou là une réduction des effectifs de fonctionnaires. Mais les insuffisances notoires dans certains secteurs auraient justifié des créations d'emploi plus nombreuses, et en cette période de crise aiguë de l'emploi, le maintien de l'effectif global nous paraît à la fois possible et souhaitable. Notre crainte est aussi que les postes supprimés soient situés en « province » plus qu'à Paris, et surtout dans les zones rurales : le risque est grand que la concentration de l'administration ne se trouve accentuée et la désertification des zones rurales accélérée.

Enfin, que penser de cette aide à l'industrie du bâtiment sous la forme d'une réduction d'impôt (pouvant aller jusqu'à 20.000 francs) pour l'achat d'un logement dans le but de le louer, sinon qu'il s'agit là d'un avantage exorbitant accordé aux plus riches ? Et ne pouvons-nous pas craindre qu'elle profite au logement de luxe plus qu'au logement bon marché, puisqu'il ne semble pas qu'un plafond de coût au mètre carré soit prévu.

Ce projet de loi de finances pour 1985 nous apparaît en définitive marqué principalement par la continuité dans le centralisme et par une réorientation sur le plan social que nous ne pouvons approuver. De Mauroy à Fabius, de Delors à Bérégovoy, nous savions qu'il y avait un changement de style, au-delà du changement d'hommes. Il est certain maintenant qu'il y a aussi un changement de politique.

G. LE HEN

LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21



Ne tirez pas sur les partis !

Les partis politiques sont très décriés, dans l'Hexagone, parfois à juste titre. La « classe politique », ou plutôt les hommes politiques professionnels qui participent à l'Etat-spectacle, donnent souvent une médiocre image de la politique qui apparaît, à tort, comme un jeu – « le jeu politique » – ou une guerre – le combat politique où, selon la formule consacrée, chacun campe sur ses positions. Ces comportements discréditent dangereusement le politique, domaine des choix collectifs, et l'activité politique, noble et altruiste par définition puisqu'elle est engagement au service de la collectivité. Or les excès notés plus haut, le monopole que se sont arrogé un petit nombre de formations politiques qui accaparent moyens financiers et représentation populaire, en partie par le biais des systèmes électoraux, les pratiques bureaucratiques, la personnalisation du pouvoir, le manque de débat en profondeur avant les grandes décisions, doivent amener à une critique des partis politiques centralisés qui portent une lourde responsabilité dans le système actuel du « combat des chefs ».

Mais il faut bien voir qu'il n'y a pas de démocratie sans partis politiques, garants des engagements des élus, responsables de l'élaboration de programmes qui fournissent un fondement crédible aux élections. Il n'y a pas de garantie des libertés sans l'existence de formations politiques indépendantes des pouvoirs centraux et capables de mobiliser leurs adhérents pour la défense de valeurs, de droits, de principes tels la justice et l'égalité de droit. Si notre préférence va, évidemment, aux positions défendues par un parti non compromis et fiable, depuis plus de 20 ans, comme l'UDB, elle va aussi aux partis de gauche français comme le PS ou le PCF, défenseurs traditionnels des droits de l'homme (pas de tous les droits, hélas). Plus largement encore, les partis du centre ou du centre droit affirment leur attachement à la démocratie formelle, ce qui n'est pas négligeable. Dans le vide que créerait un affaiblissement des partis, le risque serait grand de voir s'amplifier la voix des Dupont ou Bellec-La-Joie, des citoyens qui « ne font pas de politique » mais détestent les immigrés, les jeunes, la diversité, la liberté ! Dans l'électorat actuel de Le Pen, il y a le risque potentiel sérieux de voir converger les frustrations, les fantasmes, la contre-violence qui mènent au fascisme. Le démagogue, par opposition au démocrate, se laisse porter par la fureur des foules. Des partis solides, responsables, démocratiques, fidèles à leurs engagements, garantissent la paix civile et peuvent barrer la route aux pulsions qui débouchent sur les coups de force. Rejoindre l'UDB, ou un autre parti démocratique, c'est aussi affirmer la démocratie et défendre la liberté.

J.J.M.

Un statut de travailleur immigré pour Le Pen

J.M. Le Pen revendique son identité d'indigène de la Trinité-sur-Mer. Pourquoi pas ? Nous, nous sommes Bretons et pas toujours fiers de l'être quand on voit certains chefs-d'œuvre comme Jean-Marie...

Mais après tout, s'il revendique la nationalité bretonne, cela peut servir à mettre un peu de bromure dans sa soupe !

Pourquoi ne pas lui offrir un statut d'immigré, puisqu'il refuse de travailler au pays comme les Bretons d'aujourd'hui qui le peuvent.

Petit vélo Marcellin

En Mor-bihan, les mauvaises langues disent que « Ray la Matraque » est prêt à avancer 350 millions de centimes pour le Tour de France 1985, afin que la grande fête de la pédale démarre de son département d'adoption. Il fera partager les frais, mais quand même !

L'érotisme breton au service de l'emploi

Le « Peuple Breton » de septembre rappelait cette vérité importante : « Les Bretons sont d'une « race érotique » (sic). Du moins, les militaires américains l'écrivaient dans une brochure de 1943, avant de débarquer... Comme, avec leur dollar, ils ont toujours raison... Quel rapport avec l'emploi ?

C'est simple : une réunion vient de se tenir à Quimper sur la nécessité d'attirer la matière grise en Bretagne (et même dans l'Ouest). Elle concluait sur les difficultés de déplacer et de retenir ici les « cadres pointus », bien informés des techniques modernes. C'est vrai que les Bretons sont souvent ronds (comme leurs chapeaux), mais en plus, les femmes de « cadres pointus » créent l'angoisse chez Marc Bécarn, par exemple. Ça lui fait mal de voir ces femmes sans travail et dans un environnement – disons-le entre nous – de primitifs bretons un peu... « C'est kafkaïen », dit-il (« Ouest-France » 13/9/84).

Faisons une proposition positive dans la meilleure tradition U.D.B. : offrons à ces femmes, à défaut de travail, des loisirs décriés. Mettons à profit l'érotisme breton : créons l'U.D.B.A. (Union des Bretons Affectueux) qui leur fera connaître des festoù-noz intimes où les cadres pointus n'ont pas le temps de les accompagner, rentabilité oblige !

Marcellin Fabiusé ?

La presse ouestonne (15/9) nous apprend que Marcellin souhaite un programme commun minimum (sic) des forces de droite, dans la perspective des législatives de 86. Comment, Raymond-la-Matraque, dans le camp des démobilisateurs ?

Laisser entendre que les champions de l'opposition, de Giscard lez trenk à Raymond Barre-du, en passant par Rakchi, alias Chirac, ne sont capables que d'un minimum dans le domaine du programme commun, c'est-à-dire moins bien que la Gauche ? Deux explications à ce manque d'ambition : ou bien Marcellin, c'est le déclin, ou bien les sirènes de la décrispation auraient pollué son âme pure.

Bof, Fabius, fils d'antiquaires, a sûrement une tendresse pour les dinosaures...

APARTHEID

LA DROITE NANTAISE PREFERE L'AFRIQUE BLANCHE

Des floralies au projet de jumelage

Tout a commencé avec des fleurs ! Nantes reçoit les Floralies Internationales en 1984. Cette manifestation entraîne de nombreux échanges avec les pays du Marché commun, mais aussi avec ceux des cinq continents. Les organisateurs invitent l'Afrique du Sud comme exposant. Ceci serait passé pratiquement inaperçu si la Chambre de Commerce de Nantes - véritable contre-mairie à l'époque où la gauche tenait la municipalité - n'en avait pas profité pour inviter l'ambassadeur de ce pays et prôner, avec l'aide des médias, les réels débouchés économiques que pouvaient offrir les tenants de l'apartheid. On encourageait les bourgeois nantais à investir, 300 ans après, là où cela leur avait déjà si bien réussi, même si le commerce n'était pas le même. Le comble est atteint lorsque la municipalité Chauty reçoit en grande pompe l'ambassadeur d'Afrique du Sud, et on boit entre blancs à la santé des liens qui unissent Nantes et une certaine Afrique. Dans l'euphorie du moment, la municipalité parle d'un jumelage possible avec Durban. Le pavé est tellement gros que, dans un premier temps, personne ne prend la chose au sérieux. Puis, on apprend que les plus « Le Pen » (1) de la municipalité apprécient beaucoup un tel rapprochement. Le sénateur-maire laisse faire. Il faut dire que son fils fait ses études en Afrique du Sud ! La section U.D.B., alertée par un camarade militant dans un mouvement anti-apartheid, réagit par l'intermédiaire de son élu Patrick Pellen. Le 1^{er} juin, un projet de motion condamnant l'apartheid est donc envoyé au maire. Les autres partis de Gauche restent silencieux ! (2) La section décide également de populariser l'action de l'élu dans son bulletin trimestriel (5.000 exemplaires). L'élu U.D.B. part en vacances sans avoir eu de réponse à son courrier.

Rideau sur les « bougnoules » de nos ancêtres

Dans le même temps, une association se crée. Elle prend le nom de « Nantes 85. Du Code noir à l'abolition de l'esclavage ». Elle regroupe de nombreuses personnalités de courants de pensée différents. Elle a l'appui de l'UNESCO, des Affaires Culturelles, de l'Université de Nantes. Son but : commémorer (c'est-à-dire rappeler à la mémoire et non célébrer) le tricentenaire du fameux Code noir, qui ne reconnaissait aucune existence juridique à l'individu noir, le « bougnoule » de nos ancêtres. Cette commémoration, qui avait reçu l'assentiment enthousiaste de nombreux pays du tiers-monde, devait se traduire par des colloques, manifestations, rencontres de haut niveau.

Bien entendu, il fallait, pour ce faire, des subventions. La ville de Nantes avait promis sa participation à hauteur de 2,5 millions de francs (somme importante, mais après tout, nullement colossale). Soudainement, en août, la municipalité retire sa contribution. Elle s'est expliquée dernièrement devant les adhérents de l'association Nantes 85, mais à huis clos. Suite à cette réunion, l'association Nantes 85 s'est dissoute. On ne commémorera donc pas à Nantes les « esclaves noirs » qui, au fond des cales de jadis, ont fait la richesse de Nantes !

Que s'est-il passé ?

1) Sous couvert d'économies budgétaires, la municipalité de Droite veut-elle protéger la réputation de certaines grandes familles nantaises dont les ancêtres ont fait fortune grâce à la traite des noirs ? C'est probable. On a une certaine pudeur dans ce milieu bien pensant ! (Il y a peut-être aussi des campagnes électorales à financer...).

2) Le projet de jumelage était-il bien avancé ? L'action de l'U.D.B. aurait-elle contrarié la municipalité sur ce point ? Sachant que la lettre d'accompagnement s'appuyait sur la prochaine commémoration pour condamner l'apartheid, le « sédateur-maire » (3) a-t-il voulu se venger ?

3) Ou est-ce la panique à l'idée des manifestations qui devaient aboutir à une

condamnation de l'esclavage moderne et surtout, de l'apartheid et de l'Afrique du Sud ? (4)

La section de Nantes de l'U.D.B. est persuadée que ces trois raisons sont étroitement liées. Cela veut dire que la Droite nantaise désire, par tous les moyens, protéger ses bonnes relations avec l'Afrique du Sud et, en aucune manière, condamner le pire des systèmes qu'est l'apartheid. L'élu U.D.B. de Nantes, Patrick Pellen, a renvoyé une lettre au maire, condamnant sa décision de suppression de la subvention et lui demandant une réponse à son premier courrier, où il était question d'un vœu condamnant l'apartheid.

(A suivre).

Gérard CHARPENTIER

(1) Trois conseillers, dont un maire-adjoint, ont dîné avec Le Pen, lors de sa venue à Nantes.

(2) Il faut noter qu'à cette date, le gouvernement passait des marchés avec l'Afrique du sud. Le Premier ministre sud-africain faisait une tournée en France.

(3) C'est son surnom depuis la suppression des crédits au Théâtre de la Chamaille et la suppression de la Maison de la Culture.

(4) C'est la raison du soutien de l'UNESCO.



D.R.

Chauty (main levée) et Chirac.

Né à Cholet, général de réserve, M. Chauty a été maire de St-Herblain, avant d'être battu par la Gauche aux municipales de 1977. Le Sillon de Bretagne, cet immense immeuble devenu invivable, c'était lui... Son dernier projet : acquérir, pour Nantes, le Casabianca, vieil escorteur d'escadre pour faire rêver les petits Jules Verne de demain. L'opération n'a pas réussi.

CODE NOIR

Un lecteur nantais nous écrit :

Comme vous le saviez peut-être, la ville de Nantes (c'est-à-dire tous ceux qui y sont actifs sur le plan culturel) préparait depuis plus d'un an un remarquable programme sur le thème « Du code noir à l'abolition de l'esclavage ».

D'après Jean Meyer, le commerce nantais aurait « traité » environ 450.000 esclaves entre 1715 et 1791 (ce qui représente 1.300 expéditions négrières et la participation de 36.000 à 40.000 hommes d'équipage). Nantes aura ainsi contribué à 7,5 % du total mondial (6 millions de noirs) de la traite au 18^e siècle. Il y a eu aussi des négriers à Saint-Malo et, de façon beaucoup plus marginale, dans d'autres ports comme Morlaix. Les Bretons sont donc responsables d'au moins 10 % de cet abominable commerce.

Plus de 150 ans après l'abolition définitive de l'esclavage (par les Européens), il semble que l'on devrait pouvoir aborder ce problème sans passion. La ville de Nantes devait faire de 1985 (tricentenaire du « Code Noir » de 1685) une grande année culturelle, intellectuelle, artistique... avec des manifestations de niveau international. On parlait de la venue probable d'Aimé Césaire, de Léopold S. Senghor et de grands noms des arts et de la littérature afro-américaines. Ce projet avait mobilisé et passionné toutes les forces vives de la culture à Nantes, toutes sensibilités politiques confondues.

Le maire RPR (...) vient de décider de tout arrêter.

Vous ne pouvez imaginer la déception et l'écœurement de tous ceux qui travaillaient depuis des mois à la préparation de ce programme.

J'espère que le Peuple Breton pourra consacrer une enquête ou un dossier à cette décision scandaleuse qui fait retomber la vie culturelle nantaise dans le conformisme provincial le plus étouffant et le plus étriqué, et dégoûte pour des années tous ceux qui essaient de faire bouger les choses sur le plan culturel à Nantes.

H.L.M. ? CANTINES ? PISCINES ?

Trois points d'interrogation pour trois autres aspects de la vie nantaise tels que les considère Michel Chauty.

Piscines : L'ordre public pour 2 F

La majorité de droite du conseil municipal vient de décider l'annulation de la gratuité des entrées de piscines pendant les deux mois d'été. Une fois de plus, ce sont les enfants qui ne peuvent pas partir en vacances qui feront les frais de cette mesure « sociale ». Ils resteront dans les allées des ZUP et dans les caves des HLM ? M. Chauty et son équipe dénonceront la délinquance dans ces lieux-là après avoir invoqué la dégradation des piscines. Les enfants ne seraient-ils pas mieux, de temps en temps, à la piscine que dans la rue ?

H.L.M. : Payer deux fois les espaces verts

M. Pervenche, adjoint de M. Chauty, veut faire payer l'entretien des espaces verts aux locataires HLM. Il trouve sans doute que les charges ne sont pas assez élevées, alors qu'elles représentent, en hiver, autant que le loyer ! Les locataires HLM paieront ainsi deux fois le droit de présenter des espaces verts publics : une fois dans leurs impôts locaux et une autre fois dans leur loyer. Heureusement, leurs associations ont réagi. A suivre...

Cantines maternelles publiques : Encore du « social » à la Chauty

Le sénateur-maire RPR Chauty s'en prend encore à l'école publique. Après avoir versé un milliard de centimes aux écoles privées nantaises, il décide de supprimer les cantines scolaires dans 16 écoles maternelles publiques, et de mettre un terme aux activités des Francas chargés, dans certaines écoles, de l'accueil des élèves et de l'animation avant la classe.

Devant la réaction des parents et des instituteurs, la municipalité de droite a reculé pour six de ces écoles (recul provisoire ?).

Chauty et ses amis envisagent ainsi allègrement d'aggraver les conditions d'accueil et de restauration dans les

écoles (réfectoires plus chargés, petits mélangés aux grands, multiplication des services, horaires perturbés, installations inadéquates pour les plus jeunes).

Chacun sait pourtant combien le calme et un rythme de vie adapté sont nécessaires pour les enfants de la maternelle. La manœuvre du sénateur-maire est claire : la dégradation du service public d'enseignement favorise l'enseignement privé dont il est un des plus acharnés promoteurs.

Mais comme il a pu déjà s'en rendre compte, les parents et les enseignants du public ne laisseront pas le protégé de Chirac mener tranquillement à bien ce projet.

Pierrot et Remond
Bar l'Union des 3 Villes

Restaurant ouvrier le midi

30, boulevard Théodore Botrel
SAINT-MALO - Tél. (99)56.07.39

« Le PIERRE LOTI »

Tél. 20.72.30

BAR-SNACK-JEUX

11 Quai Morand
PAIMPOL



De Laurent BARRE à Raymond FABIUS

Quand la prophétie devient (triste) réalité !

Le Peuple Breton de novembre 1980 avait revêtu une couverture « agressivement » prophétique. On osait y annoncer, pour la Bretagne, 200.000 chômeurs à l'horizon 1985, après que l'on soit passé de 30.000 à 95.000 demandeurs d'emploi entre 1973 et la fin de 1979. Qu'en est-il aujourd'hui (1) alors même que nous ne sommes qu'à 18 mois de la « fatidique » échéance. La prophétie deviendra-t-elle réalité ?

BARRE-MAUROY : La continuité...

Il s'avère particulièrement enrichissant d'étudier l'évolution comparée du chômage en France et en Bretagne entre juin 1980 - début de la dernière année du gouvernement Barre - et juin 1984 - début du gouvernement Fabius (voir graphiques).

Au cours de cette période de quatre années, le chômage a connu, en Bretagne, une évolution comparable à celle de la France dans ses tendances mais avec des taux toujours supérieurs (voir tableau I).

Après une accalmie entre juin 82 et juin 83, le chômage croît à nouveau de manière significative entre juin 83 et juin 84. Globalement, le chômage est passé en Bretagne de 94.072 demandeurs d'emplois en juin 1980 à 157.683 en juin 1984 soit un accroissement de 67,8 % !

TABLEAU I : Evolution comparée du chômage en Bretagne et en France. (Demandes d'emploi en fin de mois - Données brutes).

	BRETAGNE	FRANCE
Juin 81/juin 80	+ 21 %	+ 25,4 %
Juin 82/juin 81	+ 16,2 %	+ 14,9 %
Juin 83/juin 82	+ 2,9 %	+ 0,5 %
Juin 84/juin 83	+ 15,8 %	+ 14,4 %
Juin 84/juin 81	67,8 %	65,7 %
Juin 84/juin 81	38,5 %	32,1 %

Sous le gouvernement Mauroy (qu'il ne faudrait tout de même pas « enterrer » trop vite) la variation a été de + 38,5 % (de juin 81 à juin 84) (2).

Le tableau II donne une autre illustration de l'aggravation du chômage en Bretagne en établissant le rapport entre celui-ci et la population active totale d'une part et la population active salariée d'autre part. Concernant cette dernière, les chiffres sont particulièrement préoccupants pour deux des cinq départements bretons : les Côtes-du-Nord et le Morbihan.

TABLEAU II : Le chômage par rapport à la population active totale et par rapport à la population active salariée. (Pourcentage).

Indicateurs	DEFM pop. active totale		DEFM pop. active salariée	
	Juin 83	Juin 84	Juin 83	Juin 84
Zones géographiques				
C.-du-N.	9,3	10,5	13,9	15,8
Finistère	9,0	10,3	12,0	13,7
Ille-et-Vilaine	8,0	9,6	10,5	12,6
Loire-Atlantique	10,1	11,6	12,1	13,8
Morbihan	10,4	12,2	14,2	16,7
Bretagne	9,4	10,8	12,3	14,2
France	8,0	9,1	9,4	10,8

Les chômages

Quelles sont les caractéristiques du chômage en Bretagne ? Ce dernier doit être apprécié sous divers aspects :

- Le chômage selon l'âge : Les jeunes de moins de 25 ans sont davantage frappés par le chômage en Bretagne qu'en France (41,5 % des demandeurs d'emploi contre 38,8 %) ;

- Le chômage selon le sexe : Les femmes sont également plus touchées en Bretagne (49,4 % contre 47,3 %) c'est-à-dire qu'un demandeur d'emploi sur deux est de sexe féminin alors que les femmes sont loin de représenter la moitié de la population active bretonne ;

TABLEAU III : Le chômage selon le niveau de qualification professionnelle des demandeurs d'emploi en Bretagne.

Qualification professionnelle	% du total des demandeurs
Manœuvres	6,5
O.S.	10,5
O.Q.	30,4
Employés non qualifiés	15,9
Employés qualifiés	31,7
Agents de maîtrise	
+ techniciens	3,2
Cadres	1,8

- Le chômage selon la qualification professionnelle : Les ouvriers qualifiés et les employés qualifiés, ensemble, représentent en Bretagne 62,1 % des demandeurs d'emploi (soit 3 sur 5). Ce chiffre atteint 65,8 % en Loire-Atlantique (soit pratiquement 2 chômeurs sur 3) (voir tableau III) ;

- Le chômage partiel : Le nombre de journées indemnisables pour cause de chômage partiel a très largement augmenté en 1984 par rapport à 1983. Pour

l'ensemble de la Bretagne on passe de 115.500 journées au cours du trimestre mai-juin-juillet 83 à 278.500 pour le même trimestre de l'année 84.

La palme du chômage partiel revient à la Loire-Atlantique : pour les mêmes périodes de comparaison on passe de 32.500 à 163.500 journées indemnisables soit 5 fois plus !

Les responsabilités

Comment peut-on expliquer cette recrudescence du chômage en un an ?

Il convient d'abord d'analyser les chiffres relatifs aux offres d'emploi émanant des entreprises (tableau IV). Elles ont connu en Bretagne une diminution globale de 35,5 % entre juin 83 et juin 84 ; soit une baisse d'un tiers !

Une autre raison explique l'aggravation du chômage : l'augmentation du chômage de longue durée. Un nombre croissant de chômeurs a de plus en plus de difficultés à retrouver un emploi ; avec bien sûr des disparités selon le département. Par exemple, dans le Finistère, l'ancienneté moyenne des demandes est passée de 336 jours (fin juin 83) à 358 jours (fin juin 84), soit une durée moyenne quasiment égale à un an ! Pour la Bretagne hors Loire-Atlantique, on note que 31 % des demandes ont été déposées depuis plus d'un an, soit près des 2/3 et 28,6 % entre six mois et un an. Au total 60 % des demandeurs d'emploi restent au minimum plus de six mois au chômage (3).

TABEAU IV : Variations des offres d'emploi en Bretagne entre juin 1983 et juin 1984.

	Nombre d'offres en fin de mois (stocks)		Variations en %
	Juin 83	Juin 84	
Côtes-du-Nord	600	336	- 44
Finistère	817	533	- 34,8
Ille-et-Vilaine	635	525	- 17,3
Loire-Atlantique	1192	779	- 34,6
Morbihan	541	270	- 50,1 %
Bretagne	3785	2443	- 35,5 %

Et l'avenir ?

Telles sont les grandes lignes du chômage breton. La reprise économique escomptée par Laurent Fabius (et avant lui par Jacques Delors) n'interviendra pas - si elle ne doit jamais intervenir - avant la fin de l'année 1985. Alors la situation de l'emploi en Bretagne a toutes les chances de se détériorer encore. Aujourd'hui le secteur tertiaire ne crée plus suffisamment d'emplois pour absorber les pertes enregistrées dans l'agriculture et l'industrie. Ce renversement de tendance devrait se confirmer dans les années à venir (4).

Il est terriblement tentant de « risquer » une extrapolation à fin 1985 du nombre de demandeurs d'emploi en Bretagne. Avec un taux annuel d'accroissement du chômage identique entre juin 1984 et décembre 1985 à celui observé entre juin 1983 et juin 1984, à savoir 15,8 %, nous atteindrions quelque 197.000 demandeurs d'emploi à la fin de 1985 ! (5). Selon cette hypothèse qui, malheureusement est loin d'être saugrenue, notre prévision, faite en novembre 1980, d'une Bretagne à 200.000 chômeurs en 1985 se trouverait tristement confirmée par les faits.

Alors Barre-Fabius... même combat ?

Yann FIEVET

notes

(1) Tous les chiffres utilisés ici correspondent à la situation à la fin du mois de juin 1984. Inutile de préciser qu'ils concernent la Bretagne à cinq départements.

(2) Les calculs sont faits à partir de l'indicateur DEFM de l'INSEE (en données brutes et non en données corrigées des variations saisonnières). L'indicateur DEFM-CVS donnerait 173.033 demandeurs d'emploi.

DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois.

(3) La situation en Loire-Atlantique n'est pas meilleure. Malheureusement l'auteur du présent article ne possède pas actuellement de données suffisamment fiables sur ce point.

(4) Une récente étude prospective du bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE) va dans ce sens.

(5) En données corrigées des variations saisonnières, le nombre de demandeurs d'emploi dépasserait assez nettement les 200.000. 197.000 c'est tout de même 6,5 fois le chômage de 1973 en Bretagne !

D'autres le disent...

Fondateur :
Roger Gicquel
Gérant :
Claude Michoud

PRÉVISIONS

N° 532 (15^e semaine)
Samedi 14 avril 1984
22, rue Drouot, Paris-9^e
15 F

L'ÉCONOMISTE DE PARIS

M. Chauty

Prévisions. - Vous voulez faire une bourse de commerce pour la viande de porc, est-ce possible ?
M.C. - Il est nécessaire d'obtenir rapidement pour la ville de Nantes des structures nouvelles. Nous avons vu tout à l'heure que les grandes sociétés cherchaient à déplacer leur siège social en dehors de l'agglomération nantaise. Nous nous trouvons par là-même en système colonial face à la ville de Paris devenu le chef de file incontesté. De ce fait, nous ne sommes plus des pôles d'attraction, mais devenons des succursales. Pour enrayer

R.P.R. et... anticolonialiste breton ?



NUMÉRO 203
7 NOVEMBRE-5 DÉCEMBRE 80

LE PEUPLE-BRETON

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel - Administration, abonnements : Jean-Jacques Monnier, directeur de la publication - B.P. 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité, Jean Le Guellec : tél. 98-46.18.24, à Brest.

Composition et impression :
Imprim - 22300 Lannion

PUBLICATION

Publication inscrite à la C.P.P.A.P., n° 66.132. Dépôt légal : 3^e trimestre 1984.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 5 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

ABONNEMENTS

Ordinaire : 80 F ; de soutien : à partir de 100 F ; étranger : 95 F ; étranger par avion : 125 F.
C.C.P. : 2365-76 Rennes.

Saint-Nazaire et son arrière-pays : Un atout majeur pour la Bretagne

Saint-Nazaire — capitale de la construction navale — telle était la renommée de cette ville, il y a près de vingt ans.

Aujourd'hui, c'est capitale du chômage qu'il faudrait l'appeler, car avec près de 15.000 demandeurs d'emploi, c'est 20 % de la population qui se trouve au chômage. On est bien loin de la moyenne française et même de la Lorraine que l'on dit sinistrée. Il est vrai que le « cul de sac » breton n'intéresse pas ou peu les média parisiens.

Les deux principales industries de St-Nazaire sont des entreprises nationalisées : la SNIAS et Alstom Atlantique.

Avec la venue de la gauche au pouvoir, nous avons cru, naïvement, que la relance de l'emploi serait réelle. Mais, hélas, la situation a empiré. Tout n'est pas à rejeter sur le dos du gouvernement. Tous les réactionnaires se sont mobilisés avec l'aide de l'étranger, la fuite des capitaux n'est pas un leurre. Si le dollar bat tout les records de la hausse à Paris, c'est que la demande est très forte. Le patriotisme français est absent de la soif de profit liée à des taux d'intérêt élevés que les Etat-Unis proposent aux spéculateurs.

La grève des investissements et la mollesse des ventes à l'étranger nous font craindre que le patronat risque le tout pour le tout pour que ses amis reprennent la place que les électeurs leur ont enlevée.

Et le gouvernement socialiste agit de telle sorte qu'il semble jouer avec la patience, la déception, le découragement des travailleurs pour ne pas agir, même dans les secteurs qu'il contrôle, comme Alstom.

Nous disons, à l'UDB, que si la volonté de redresser la situation existe, il y a moyen de faire face à des besoins réels. Dans la péninsule bretonne, ces besoins sont énormes. Ils sont liés à la géographie. A partir de la baie du Mont Saint-Michel et de la baie de Bourgneuf, notre territoire s'avance dans la mer.

C'est dire que toutes nos perspectives économiques sont basées sur l'océan. Mais Paris ne vit pas avec l'espace marin. Il l'ignore, sauf pour se baigner l'été ou pour commenter les grandes courses de voiliers.

Le raisonnement de ses technocrates est par nature, « continental ». Ils nous voient dans notre bas-fond breton, cernés par une masse liquide, loin des grands axes européens, alors que la péninsule bretonne est une façade de l'Europe sur le monde entier.

Notre atout majeur est donc lié au développement de nos activités marines. Saint-Nazaire et son arrière-pays disposent d'une situation exceptionnelle, il manque la volonté politique de ses élus.

Ils auraient un coût six fois plus fort que celui des chantiers coréens. Pourtant, comment expliquer qu'un petit pays comme le Danemark, qui a un niveau de vie comparable au nôtre, avait, au 31 mars dernier, un carnet de commandes supérieur à la France.

Comparaison en quantités totales, exprimées en T.J.B. (tonnage jauge brute) :

Rang	Pays	Total	%
8	Danemark	682.365	100
13	France	413.158	60,5
	Ecart	269.207	39,5

(cf. 2^e tableau, page 11)

Il est intéressant de voir que les chantiers hexagonaux sont performants dans la construction de navires très sophistiqués : malheureusement, cela ne paye pas !

Le plan gouvernemental de restructuration des chantiers navals publié en avril 84 concrétise bien la médiocrité de ses ambitions. Il confirme que le gouvernement obéit à des critères purement capitalistes avec une stratégie de promotion de la rentabilité des entreprises dans le contexte d'une économie de marché.

On soulage les entreprises, mais on oublie de souligner tous les effets du chômage et son prix économique, humain, social, médical... (la suppression d'un emploi revient dix fois plus cher que son maintien).

Il faut admettre que les mesures successives de réduction ont créé un esprit de décadence, de plus en plus difficile à surmonter. On estime en effet que le sous-emploi entraîne un surcoût de 15 %, ce qui amène cette remarque cinglante d'un représentant de la CGT : « Cela relève plus de la décision technocratique que de véritables notions de terrain de la dimension humaine de l'entreprise ».

Il manque aussi à ce gouvernement de technocrates arrogants et inefficaces, le contrepoids d'une véritable région maritime constituée par la Bretagne à CINQ départements.

Dotée de véritables pouvoirs au niveau convenable, représentant une force économique appréciable, elle serait capable ainsi de faire entendre sa voix.

La construction navale sacrifiée La mer, on ne connaît pas à Paris

Le grand ministère de la mer nous avait donné de grands espoirs : pour une reconquête du trafic sous pavillon hexagonal, une relance de la construction navale, une promotion de toutes les activités liées à la mer, si nombreuses en Bretagne.

On pouvait être d'autant plus confiant que l'équilibre du commerce extérieur était en cause : M. Lengagne n'a-t-il pas estimé à quatre milliards de francs le déficit des frets pour les transports maritimes et à 1 milliard pour les passages portuaires. Si on ajoute à ce chiffre le déficit lié aux produits de la mer, c'est donc un déséquilibre proche de dix milliards de francs, soit un peu plus de 10 % du déficit global de nos échanges.

Dans le domaine des transports maritimes, les causes du déficit sont liées à une insuffisance globale du taux de couverture de nos échanges sous pavillon français, et dans le domaine portuaire, à l'existence de détournement de trafic au profit de ports européens

concurrents (d'après document CFDT AFO). La technocratie parisienne, sans ambition pour la mer et sans considération pour la péninsule bretonne, a réduit le grand ministère au rang de secrétariat d'Etat, malgré de nombreuses protestations ; dont celle très ferme de l'UDB. Les dispositions du 9^e Plan ne faisaient que confirmer la nouvelle orientation. **On y relève aucune recommandation positive en faveur de la marine marchande.** Ce n'est pas le dernier remaniement ministériel qui invitera à l'optimisme, puisque le secrétariat d'Etat est amputé de la construction et de la réparation navales qui se trouvent rattachées au redéploiement industriel.

Ainsi, après avoir été à la 4^e place sur le plan mondial pour les commandes, nous avons rétrogradé à la 13^e place (juillet 84).

Cette dégringolade a été expliquée par la prétendue non-compétitivité des chantiers hexagonaux, et en particulier de ceux de Saint-Nazaire.

Le développement de la construction navale passe par la construction d'une véritable flotte de caboteurs

Quels sont les atouts de St-Nazaire ?

1) Le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire assure un important trafic : 19.550.000 tonnes en 1983, réparties en :

- pétrole brut	6.300.000 t
- Hydrocarbures raffinés	3.800.000 t
- gaz naturel liquide	5.200.000 t
- autres liquides en vrac	450.000 t
- charbon	550.000 t
- autres vrac solides	2.100.000 t
- marchandises diverses	1.150.000 t

Une bonne partie de ce trafic alimente les industries de l'estuaire. Les caboteurs pourraient assurer, pour une part beaucoup plus importante, la diffusion de ce qui reste. Ils devraient constituer également un bon argument pour récupérer une partie du trafic de l'hinterland qui échappe au port autonome, soit plus de 100.000 tonnes à l'importation et 300.000 tonnes à l'exportation.

2) Les installations de Montoir-de-Bretagne permettent un transbordement direct sur barges ou caboteurs.

3) Les bassins de Saint-Nazaire qui perdent une bonne partie de leur activité au profit de Montoir-de-Bretagne veulent se spécialiser dans le cabotage du vrac : matières premières agricoles, chimiques, énergétiques, divers... Ce cabotage signifie aussi des liaisons régulières entre Nantes - Saint-Nazaire et Lorient, Brest, Saint-Brieuc et Saint-Malo, pour couvrir leur arrière-pays.

Quels types de caboteurs concevoir ?

Il faut concevoir des types de caboteurs adaptés aux besoins du trafic et ayant un coût d'exploitation peu élevé.

Il faut se rappeler la déclaration de L. Le Penec au « Peuple Breton » d'octobre 1982 : « Pour 1983, nous allons engager un effort tout particulier en faveur du cabotage, pour tenter de surmonter nos handicaps dans ces secteurs d'activité très concurrentiel. Divers projets sont à l'étude parmi les armements bretons. Ils concernent, par exemple, des caboteurs vracquiers polyvalents. Pour qu'ils aboutissent il faudra être compétitif, beaucoup d'imagination et d'effort de la part de toutes les parties concernées, armateurs, chargeurs et marins, pour permettre une exploitation viable et durable de ces navires dans un marché extrêmement difficile ».

Qu'en est-il aujourd'hui, de ces projets, n'ont-ils pas sombré avec le ministère de la Mer ?

On peut aussi s'inspirer d'une réalisation du Danemark, qui vient de construire un grand vracquier d'une exploitation particulièrement économique avec une

consommation réduite à 37 tonnes de fuel lourd par jour au lieu 65, pour une vitesse de 16 nœuds ?

La conjoncture actuelle est-elle favorable au cabotage ?

1) « Le cabotage international se développe », peut-on lire dans le journal de la marine marchande du 27 juin 84 :

« Le cabotage intercaribéens poursuit sa progression et offre un service régulier avec des capacités suffisantes ».

« Le réseau du cabotage national et international a poursuivi son extension amorcée fin 82 avec la conclusion de l'accord avec Jebsens Rederi pour l'exploitation de mini-vracquiers au sein du GIE maritime Norfrance ».

2) Les grands ports comme Rotterdam s'équipent et réduisent le coût de transbordement sur les caboteurs par l'utilisation d'équipements spécialisés. On prévoit donc l'extension du transport par voie d'eau au détriment de la route - de 9 % à 20 % à court terme et 38 % en 1990.

Quelle peut être l'incidence du développement du cabotage ?

La relance du cabotage doit aboutir à la relance dans la construction navale de ce type de bateau.

La flotte française de caboteurs au premier juillet était la suivante :

- Caboteurs égaux ou moins de 500 tjb : 11 ;

- Caboteurs pétroliers : 31 ;

Soit un total de 42 pour un total mondial de 1.035, soit 4 %.

Nous sommes à un niveau très modeste. Le créneau peut donc être amélioré. L'activité de la construction de petites unités a été supprimée aux AFO de Saint-Nazaire par le PDG élu en 1978 et cette activité n'a été reprise dans aucun des chantiers du groupe.

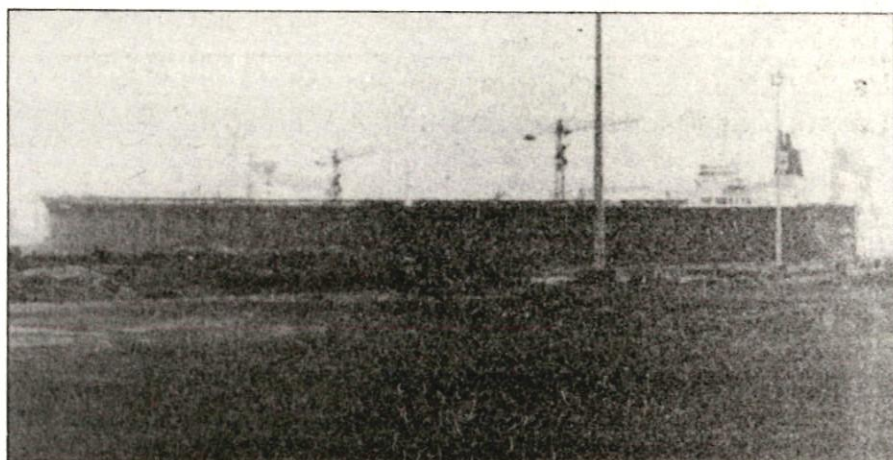
Les AFO sont actuellement dans une situation périlleuse : 140 millions de francs, soit 30 % des dépenses à économiser en 1984.

La construction d'une série de caboteurs serait un atout important pour les ateliers de Saint-Nazaire à qui on vient d'annoncer 73 licenciements et 28 préretraites sur un effectif de 550 salariés.

La péninsule bretonne a besoin du cabotage

Plateforme avancée vers l'océan, située au carrefour des grandes voies maritimes, disposant de nombreux ports, la Bretagne doit reconquérir un réseau de cabotage pour améliorer le coût de ses transports et être plus compétitive sur les marchés européens.

Les accords avec la SNCF s'avèrent de plus en plus précaires et aléatoires.



Le plus gros pétrolier (550.000 t) construit à St-Nazaire ; un monstre qui n'a jamais servi.

Comparaison par types de navires (en commande) :

Pétroliers	Minéraliers	Vracquiers	Divers	Spéciaux	Pêche	Totaux	
236	-	107	233	14	4	684	Danemark
-	-	49	185	175	4	413	France
200		58	48	+ 161	0	271	Ecart

Pour améliorer l'emploi dans le pays nazairien, des propositions concrètes de l'UDB

Le premier (et dernier !) ministère de la Mer, en 1981, envisageait pour la construction navale une production annuelle de 400.000 tjb. En avril 1984, le secrétaire d'Etat à la Mer annonce que l'objectif de production sera de 270.000 tjb, soit à peine la moitié des capacités actuelles.

La capacité des chantiers de l'Atlantique est réduite à 120.000 tjb. Faut-il rappeler qu'en 1975 et 76, ils ont produit à eux seuls 250.000 tjb. Cette décision technocratique entraîne la suppression de 2.100 emplois sur le site de Nantes-Saint-Nazaire. D'autres entreprises, comme les AFO et Technip, se trouvent également amputées de plus de cent personnes chacune.

Il faut savoir que la société Alsthom-Atlantique a réalisé un bénéfice net, pour son exercice 83, de 261.074.221,31 F ! Soit 1,68 % du chiffre d'affaires.

Le pays nazairien se trouve de nouveau sinistré. Cependant, malgré un taux de chômage parmi les plus élevés de l'hexagone (plus de 18,20 %), il n'est pas retenu comme pôle de reconversion. Tout le monde sait que les mesures habituelles : préretraites, congés formation ne sont que des palliatifs.

Le maire socialiste de Saint-Nazaire, pour pallier la carence du gouvernement, a annoncé la création d'une société d'économie mixte pour relancer l'emploi.

« Je propose, dit-il, au conseil municipal du 29 avril 84, que la commune de Saint-Nazaire mette dans la balance des moyens, y compris financiers, notamment en matière de terrains et d'équipements, selon des modalités qui devront être négociées avec des entreprises en complément des interventions de l'Etat et de la Région ».

Où en sommes-nous aujourd'hui ? Au dernier conseil municipal, fin août, M. Batteux n'a fait aucune déclaration à ce sujet, des négociations, selon lui, étant en cours. De toutes façons, tout le monde sait que les mesures envisagées, si estimables soient-elles, ne sont pas à la hauteur de la situation dramatique que nous vivons actuellement, celle-ci réclame des mesures exceptionnelles, susceptibles de provoquer une relance rapide, forte et durable.

L'électro-choc pourrait être la création d'une zone franche ou une zone d'emploi défiscalisée.

Examinons donc l'intérêt de ces zones créatrices d'emploi.

1) La zone franche ou port franc :

Pour être en conformité avec les règles de la CEE, les marchandises qui transitent par de telles zones devraient obligatoirement être réexpédiées en dehors du territoire douanier de la Communauté Economique Européenne.

La Grande-Bretagne est devenue, le 6 août dernier, le 48^e pays qui dispose de ce qu'on appelle un port franc.

La première des six zones franches prévues chez nos voisins britanniques a été inaugurée à Southampton, au sud de l'Angleterre. Le complexe comprend 13 ha d'entrepôts et d'installations de transformation, ainsi que 44.000 m² de surface de stockage.

2) La zone d'emploi défiscalisée :

Elle est réservée aux régions touchées par un chômage important.

Le gouvernement belge en a lancé l'idée, et avec l'autorisation de la CEE, il en a créé un certain nombre dans les zones les plus touchées.

Ces zones pourraient être intégrées ou complémentaires des zones franches.

3) La Basse-Loire a une situation favorable à ce genre de zones :

Le long de l'estuaire de la Loire, il existe de grande superficies disponibles - 3.500 ha de Nantes à Saint-Nazaire - 1.585 ha sont remblayés et 600 déjà occupés par les industries - sur les zones suivantes : Montoir, Lavau, et Le Carnet.

A l'ouest de l'Europe, à proximité des grandes lignes maritimes qui desservent l'Amérique et l'Afrique, le port autonome est très bien placé et bien équipé pour importer et exporter directement par mer les produits nécessaires (matières premières et produits finis sans avoir à traverser des pays souverains).

Il existe dans notre sud-Bretagne des entreprises et une main-d'œuvre qualifiée capables de susciter l'implantation et la création d'entreprises nouvelles à haute technologie.

Les énergies nécessaires à ces industries sont très accessibles : électricité, fuel, gaz. L'apport d'une centrale nucléaire est tout à fait inutile : nous l'avons déjà prouvé.

4) La formule zone franche : incitative pour les entreprises :

L'exonération d'impôts et de droits sur les marchandises et produits manufacturés destinés à être réexpédiés les rend très compétitives. Le personnel employé bénéficie entièrement de la législation sociale du pays ayant souveraineté sur ces zones.

5) Comment obtenir ces zones :

Les technocrates parisiens ne paraissent pas décidés à faire de cadeau à la Basse-Loire, pas plus qu'aux autres régions de Bretagne.

Il n'y a donc que la pression populaire qui puisse déclencher le processus. L'ensemble de notre péninsule doit se mobiliser pour l'emploi. Chacun doit être convaincu que seule une vraie région, la Bretagne à cinq départements, dotée de véritables pouvoirs au niveau adéquat, nous permettra d'utiliser efficacement tous nos atouts naturels. En un mot, avoir l'autonomie socialiste que l'UDB demande depuis plus de vingt ans. Mais la France jacobine et centralisée apparaît de plus en plus comme une anachronisme dans une Europe où les régions ont un droit véritable à l'existence.

BAR - CRÊPERIE

"CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN

Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter

Errata

Dans la brève intitulée « Bombes bretonnes » (P.B. n° 249), nous écrivions que Denez Riou et Hervé Barry sont membres de Stourm ar Brezhoneg, et que Padrig Gardin appartient au mouvement Emgann. En réalité, c'est D. Riou qui est également membre d'Emgann, ce qui n'est pas le cas de P. Gardin (lequel a tenté de faire exploser un transformateur EDF et non un central téléphonique comme nous l'écrivions par erreur).

L'emploi :

La première des libertés

Dans les cinq départements de la péninsule bretonne, on compte acutellement plus de 160.000 chômeurs. Et ce n'est pas fini. De nouvelles menaces se précisent partout. Dans ce qu'on pourrait appeler une orchestration, Saint-Nazaire, comme on a pu le voir, n'est pas épargnée, 14.700 demandeurs d'emploi.

Nous avons le privilège d'occuper la tête du hit-parade du chômage, mais on n'en parle pas dans les média parisiens.

C'est pourquoi, c'est une priorité absolue de mesures énergiques en faveur de l'emploi qu'il faut coûte que coûte.

Outre les propositions décrites précédemment, l'accès aux grands marchés européens doit être facilité par (1) :

- Le développement des axes routiers et ferroviaires vers le Marché commun dont nous sommes écartés, et sans passer obligatoirement par Paris ;
- L'aménagement d'un aéroport international en Bretagne ;
- La relance du bâtiment et des travaux publics par un réseau routier breton digne de ce nom ;
- La promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie ;
- L'utilisation du terminal méthanier de Montoir de Bretagne : la récupération des frigories à partir de ces installations permettraient l'installation de petites unités : cryo-industrie, cryochirurgie, congélation des produits alimentaires...
- La production de matériels de santé « clés en main » pour exportation vers le tiers-monde (ce serait plus utile que de construire des sous-marins chez Dubigeon) ;
- La mise en place d'industries agro-alimentaires correspondant à la production agricole et aux importations reçues en Basse-Loire ;
- Le redéploiement de la pêche et de l'aquaculture.

Tout cela doit s'accompagner de mesures sociales propres à assurer une meilleure répartition de l'emploi :

- Réduction des horaires ;
- Suppression des cumuls emploi-retraite, très fréquents à Saint-Nazaire.

EN ECHANGE QUE NOUS PROPOSE-T-ON ?

- Deux centrales nucléaires en Bretagne : il est prouvé qu'elles n'apportent pas d'emplois à long terme ;
- Un TGV relié à Paris qui ne servira pas aux Bretons ; mais aux hommes d'affaires (?) aux touristes et aux amoureux pressés ;
- Une maison des Pays de Loire, œuvre gigantesque et inutile du baron Guichard. Nous disons NON à ces propositions de la technocratie parisienne. Leurs motivations font fi de nos intérêts. Et leur coût permettrait aisément de financer nos projets créateurs d'emplois à long terme.

On peut, approximativement, estimer ces grands travaux envisagés :

2 centrales nucléaires : 4 milliards

T.G.V. Atlantique : 3 milliards

Maison des PDL : 1 milliard

Il convient également d'ajouter le coût estimatif des nouveaux chômeurs et de ses répercussions sociales durant deux ans : 1 milliard.

C'est, par conséquent, une somme de près de 9 milliards que l'on pourrait investir intelligemment pour l'emploi.

Assez de discours inefficaces, de pèlerinages à Paris des élus de Saint-Nazaire (où l'UDB a été écartée volontairement).

NOUS EN AVONS MARRE, C'EST PAS ÇA QU'ON A VOULU

Pour en sortir, il faut une réelle volonté politique.

L'Union Démocratique Bretonne, par ces militants, a cette volonté, parce qu'ils n'ont pas besoin de permission de Paris pour lever le petit doigt.

C'est cette volonté sans entraves qui leur a permis de réaliser cette étude dont les effets seront bénéfiques à brève échéance si elle s'impose à tous.

Section UDB du Pays nazarien
25 Bd V. Hugo, 44600 ST-NAZAIRE

(1) Toutes ces propositions ont été données au député C. Evin, lors de l'élaboration du 9^e plan, en juin 1983 ; comme on peut s'en apercevoir, c'est fou ce que ça les intéresse !!

Classes bilingues français-breton

BLOCAGES

Le mois dernier, nous avons évoqué, ici même, l'essor des classes bilingues de l'Education « nationale » dû à une demande croissante de la part des parents, tant en maternelle que dans le primaire, en soulignant les blocages rencontrés dans l'administration, toujours jacobine. Le problème de Pontivy a été résolu, Rennes, comme prévu, a vu l'ouverture d'une 2^e classe primaire. Saint-Rivoal, par contre, n'a pas obtenu le 2^e instituteur demandé pour sa classe unique à plusieurs niveaux. C'est à Lannion que l'ouverture du CP bilingue a été la plus laborieuse, se heurtant à une administration visiblement hostile à l'expérience et au développement d'une filière bilingue dans l'école publique. Pour faire suite à la maternelle pour 4 et 5 ans ouverte l'an dernier, l'inspection académique proposait une classe pour les 5 et 6 ans (maternelle et primaire à la fois) réservée aux enfants qui avaient commencé l'expérience mais excluant tout recrutement, notamment pour les enfants de 4 ans (11 enfants). Organisés en section locale de l'APEEB (Association des parents pour l'enseignement du breton), les parents ont mené une longue action, depuis janvier 1983, époque où ils avaient décidé de se regrouper.

À la rentrée, refusant le projet de l'inspecteur d'académie, les parents ont installé les 19 enfants de 4 et 5 ans dans la classe maternelle qui a fonctionné l'an dernier, et ont ouvert une « classe sauvage » dans les locaux de l'école primaire voisin. La classe avait été préparée discrètement avant la rentrée et l'installation s'est faite avec l'appui des conseillers municipaux.

Dès le jour de la rentrée, les parents ont été reçus à l'inspection académique, ce qu'ils n'avaient pu obtenir jusque-là. M. Dekeyser, l'inspecteur, conversait longuement mais se gardait de tout engagement favorable : « On me demande le breton, un autre département pourrait demander le chinois, voyez les problèmes que ça poserait », ajoutait l'administrateur, très colonial.

L'ACTION

Sur le terrain, les parents occupaient en permanence les deux classes, la classe primaire étant prise en charge par une institutrice primaire en retraite et bretonnante, qui avait jadis fait du bilinguisme breton français avec des enfants monolingues bretonnants. Ainsi la classe primaire bilingue existait dans les faits. L'appui public d'Ar Falz, de l'UDB et, bien sûr, de l'APEEB, la sympathie ouverte d'une large partie des instituteurs publics locaux, l'intervention de deux conseillers généraux PS, la visite de responsables du SNI dans les 2 classes devaient faire

évoluer le rapport de force. La veille de la répartition des derniers postes budgétaires, l'inspecteur maintenait, dans les colonnes du « Trégor », sa position hostile.

Le lendemain après-midi, on apprenait l'ouverture officielle de la classe et l'accord de l'instituteur contacté. Chez les parents, sur la brèche depuis une semaine pour la plupart, depuis des mois pour d'autres, c'était la satisfaction. L'enseignement bilingue peut désormais se poursuivre dans le primaire tout en conservant les acquis de l'an dernier (les 2 années de maternelle). Ce qui a été obtenu à Lannion devrait pouvoir l'être dans beaucoup d'autres localités, en bénéficiant de l'expérience pédagogique et de celle de l'action unitaire et conséquente menée par un groupe de 25 familles décidées et solidaires, parents d'écoles publiques surtout, et aussi parents Diwan et parents d'école privée. Un projet pédagogique original, c'est bien celui des écoles Diwan ou des classes bilingues de l'enseignement public. Une conquête à renforcer, pour un épanouissement meilleur des enfants.

DIWAN : on continue

On entendra encore dans les cours de récréation chanter et parler en breton, Diwan continue !

Pourtant l'alerte a été chaude ; le rouleau compresseur de l'argent a failli étouffer ce blé qui germait, et les instituteurs, licenciés pour cause économique au début des vacances, risquaient de ne pas être repris à la rentrée en raison, bien entendu, des charges sociales non payées. De cette alerte, il reste pourtant des traces et l'ouverture de trois classes primaires à Portsall, Santec et Quimper, ne compense pas les fermetures et regroupements.

Regroupement à Lannion, où l'école de Beg-Léguer (la première école Diwan ouverte dans le Trégor) ferme pour être rattachée à l'école de Lannion-ville.

De même, les écoles du Relecq et de Landivisiau ont trouvé une solution intermédiaire en se regroupant sur Commana.

Si la fermeture d'une classe primaire à Lannilis est compensée par l'ouverture d'une classe primaire à Portsall, la fermeture de l'école de Nantes est, elle, plus symbolique : si les enfants de Nantes ne peuvent plus apprendre en breton, pourront-ils apprendre en langue « Pays de Loire » ?

En tout, ce sont 16 écoles et 26 classes qui ont ouvert leurs portes pour environ 300 enfants.

L'avenir, comment est-il entrevu pour les parents d'élèves ? Certainement moins rose qu'en d'autres temps, rigueur oblige.

Néanmoins, les pourparlers actuellement en cours laissent entrevoir une



Une institutrice en retraite et bretonnante.

éclaircie, non pas sur l'intégration, mais sur l'octroi d'une aide dans le cadre d'un programme délimité et bien entendu contrôlé. Un léger mieux, avant qu'une loi, pourquoi pas celle sur les langues minoritaires, les élections législatives approchant, ne prenne en compte Diwan.

J.Y. LE BRAS



IFFIG

— Qui revient après plusieurs années d'absence, nous rapporte des informations exclusives sur M. Chevènement, nouveau ministre de l'Education nationale, dans le gouvernement Fabius.

— A noté le communiqué de l'évêché de Saint-Pol-de-Léon intitulé « La décrispation dans un chant glorieux ». En voici le début : « Il est né le divin enfant, chantons tous son Chevènement ».

Le hic laïque

On attendait un coup de rouge. Ce n'était qu'un Chevènement à l'eau...

Top secret

Pourquoi Savary est-il parti ? Parce que Chevènement se répandait à la Chambre des Députés en criant : « Ecole libre ou pas, on s'en fout. Eduquons ! Eduquons ! ». Savary n'a compris que la fin. Il n'est pas le seul. Mais en plus, il a pris ça pour lui.

Le ministre de l'Education en Alsace

Che, vainement, cherche à comprendre.

Le tube de l'été

Les colles libres ?
Jésus, Marie, Joseph,
ils veulent droguer nos enfants !

Les radis

Un radical, c'est comme les radis, c'est rouge dehors et blanc dedans, disaient nos grands-pères. Chevènement, le plus radical parmi les radicaux du P.S., est passé au blanc décrispé. Bravo pépé !

BRETON

Et Pobl Vreizh ? Depuis deux ans, sa parution est interrompue pour raisons techniques et financières. Nous n'avons pas l'intention d'en rester là. En attendant que nous soyons en mesure de publier à nouveau Pobl Vreizh, nous avons décidé de ne pas continuer à évoquer les affaires bretonnes en français seulement. Sous peu, nos lecteurs trouveront un Pobl Vreizh à pagination réduite encarté dans le Peuple Breton. Les bretonnants y trouveront en partie leur compte et les néophytes de la langue bretonne pourront s'appliquer à déchiffrer des articles que nous espérons accessibles. Dès ce numéro, on pourra lire deux articles en breton. La plupart des peuples minorisés d'Europe n'hésitent pas à publier, dans leurs périodiques, des articles dans les deux langues qu'il sont amenés à utiliser quotidiennement.

Livre

An tu-man d'an ifern

Jef Philippe vient de faire paraître un recueil de nouvelles (1).

Pour Jef Philippe, « Ce côté-ci de l'enfer » a des résonances familières aux Bretons : la folie, la solitude, la malchance, la déchéance, la méchanceté, l'alcool, mais aussi une naïveté qui fait toujours sourire, de l'humour et de l'imagination.

C'est le monde des veillées, des contes à vous donner la chair de poule et des frissons dans le dos. C'est aussi le monde d'aujourd'hui où il ne fait pas bon être marginal, témoin le héros malheureux de « Lastez ».

Jef Philippe écrit dans un breton agréable, qui se lit bien. Un mot inhabituel ici ou là peut-être, certainement pas de quoi décourager le lecteur dont l'intérêt reste en éveil.

En bref, un livre qui donne envie de lire. On ne peut que souhaiter voir d'autres nouvelles et romans, paraître en langue bretonne.

Janig STEPHENS

(1) Al Liamm - 161 p. - 42 F

Levr

Jef Philippe

An tu-man d'an ifern

Danevellou, AL liamm, Brest 1983, 161 p., prix 42 lur.

N'eo ket disañvez d'ar Vretoned danvez ar marvailhoù embannet e « An tu-man d'an ifern ». Hor bed eo gant ar glac'har hag an enkreiz, gant un tamm fent ivez.

Kavet en deus Jef Philippe an tu da gontañ marvailhoù en ur yezh reiz ha plijus. Lennit al levr-man ! N'o po ket keuz !

Janig STEPHENS

L'association des écrivains bretons dresse un premier bilan

Créée en 1955, sous la présidence de l'écrivain trégorrois Jarl Priel, l'Association des Ecrivains de Langue Bretonne (Kevredigezh ar Skrivagnerien Vrezhonek) a tenu son assemblée générale le samedi 21 juillet dernier, à Scaër (Finistère). Une cinquantaine d'écrivains dont Ronan Huon, président de l'association ; Per Denez, vice-président ; Jef Philippe, Yann-Ber Piriou, Ronan ar Glew, Tudual Huon, Roparz Broudig, Ivona Martin, Vefa de Bellaing, Padrig an Habask, Remont Delaporte, Franseza Kervendal, Per Lemoine, Arzel Ivikel, Rivanon Kervella, Mark Drean et beaucoup d'autres, ont participé à cette assemblée générale.

Edition

Les écrivains de langue bretonne ont évoqué les problèmes de la création littéraire et de l'édition en breton aujourd'hui. Ils ont constaté avec satisfaction la vitalité de l'édition en breton depuis une quinzaine d'années. Dans les années 50, il ne paraissait que trois ou quatre titres par an, avec des tirages dépassant rarement 500 exemplaires qui n'étaient pas toujours épuisés au bout de dix ans. Aujourd'hui, il paraît une centaine de titres en breton par an (toutes catégories réunies), les tirages sont souvent compris entre 1.500 et 2.000 exemplaires (soit autant que la moyenne des livres en français qui paraissent en Bretagne) et beaucoup s'écoulent en l'espace de deux ou trois ans au maximum. La production littéraire en langue bretonne est d'une très grande diversité : romans, bandes dessinées, livres d'enfants, récits de voyages, nouvelles, poésies, théâtre... Depuis la charte culturelle de Bretagne (1978-1982), l'édition bretonne a bénéficié de certaines aides financières mais certains organismes, notamment le Centre National des Lettres, à Paris, sont encore loin de faire pour l'édition en breton autant que ce qu'ils font pour l'édition en français (en particulier pour la poésie).

Lecture

L'association a décidé, parmi de nombreux autres projets, de concentrer ses efforts en 1984-85 sur le développement de la lecture en breton, en particulier par la création de cercles de lecture. Elle va aussi engager des démarches auprès de la télévision régionale pour obtenir que celle-ci s'intéresse davantage à la création littéraire et à l'édition en Bretagne. Elle a enfin décidé de tenir sa prochaine assemblée générale en 1985 dans le Trégor pour fêter le centenaire de Jarl Priel. Diverses manifestations culturelles sont envisagées en l'honneur de cet écrivain et de son œuvre.

Les écrivains en langue bretonne se sont unanimement prononcés en faveur de la mise en place d'une signalisation routière bilingue en Bretagne, à l'exemple de ce qui existe déjà dans de nombreuses autres régions d'Europe où coexistent plusieurs langues, et comme plusieurs municipalités bretonnes ont d'ailleurs commencé à le faire.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A _____ le _____ 19 _____

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex



TANGUY
Bois - Matériaux

LANNILIS ☎ 04.02.39
BREST ☎ 03.36.49

BOURG-BLANC ☎ 84.56.03
LANDERNEAU ☎ 85.30.17



peintre
en
lettres

48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

• Brest : Mort lente pour les A.F.O.

30 %, c'est le pourcentage de suppression d'emploi qui va à la mi-novembre affecter les A.F.O.-Brest. C'est le port le plus touché du groupe (qui compte 3.500 salariés) puisque Dunkerque vient en second avec 208 emplois supprimés sur 900, et St-Nazaire avec 73 licenciements et 28 pré-retraites pour 550 salariés.

A Brest donc, ce sont 207 licenciements (plus 27 mises en pré-retraite) qui ont été décidés début septembre — comme pour Dunkerque et St-Nazaire. Le coup est rude, c'est même le plus grave qu'ait connu l'antenne brestoise des Ateliers Français de l'Ouest. Une décision qui risque d'accélérer sa mort lente (les ateliers tournent au ralenti depuis des mois — 120.000 heures de chômage partiel en trois mois au début de l'année) : « C'est 800 ou rien du tout », est une phrase souvent prononcée signifiant par là l'impossibilité nette des ateliers de réparation navale à fonctionner avec un personnel réduit.

Côté direction (St-Nazaire et Brest), il n'y a pas de mystère : si fin 83, le pire était derrière, « la remontée a été lente, voire imperceptible pour les pétroliers. (...) Les chiffres étaient accablants. Sans le soutien des pouvoirs publics, nous aurions cessé d'exister. Mais ils nous ont obligés à faire des économies, c'était la condition pour trouver un « acquéreur ». (Interview d'Alain Courau, « Ouest-France » du 7/9).

D'où des suppressions d'emplois, mais qui dépassent de loin les 83 licenciements, pas plus, qui étaient estimés avant l'été. Du coup, la C.G.T. refuse le plan. Tout comme elle n'accepte pas les raisons avancées de la chute de la réparation, ainsi que de la construction navale (lire le « Peuple Breton » daté juin 84).

Durant le mois de septembre, le syndicat ultra-majoritaire aux A.F.O. a tenu à le faire savoir aux instances politiques et économiques de la ville de Brest, par le moyen d'importantes manifestations qui se poursuivront probablement dans les semaines à venir.

• Redon : 142 licenciements chez Flaminaire

A la mi-septembre, le personnel de la société Flaminaire (qui fabrique des briquets rechargeables) apprenait la nouvelle : 142 licenciements. Un chiffre qui aggrave la situation de l'emploi déjà peu reluisante dans le bassin de Redon. Depuis douze ans, les dépôts de bilan

succèdent aux reprises (dont une par Francine Gomez), ce qui ne favorise évidemment pas la stabilité de l'entreprise qui connaît des pertes financières considérables. Alors, quid de Flaminaire à Redon ? Les employés dans leur très large majorité prévoient d'opter pour la création d'une S.C.O.P. (Société Coopérative Ouvrière de Production).

• Caréneurs de Brest, Lorient et d'ailleurs:

Pouvoir profiter de la retraite...

Dans une lettre écrite au début de l'année, le médecin du travail des entreprises de carénage de Lorient écrit un certain nombre de remarques sur la profession.

« La journée de travail d'un peintre-caréneur est particulièrement fatigante : port de charges lourdes, travail fréquent dans des positions non physiologiques et en particulier travail accroupi dans des espaces très restreints des fonds de navires et des soutes ; travail en hauteur et aux intermédies ; montée et descente très fréquente des échelles.

Le bruit est aussi une nuisance permanente de la construction et la réparation navales : le bruit de fond est très souvent à un niveau d'alerte (80 à 85 db A) mais l'ambiance sonore dépasse souvent largement ce niveau jusqu'à 110, 115, 120 db A dans les travaux sur carène, le ponçage, le tronçonnage et le formage à la masse. Ceci explique que les **surdités** sont fréquentes dans cette profession, sans parler de la **fatigue nerveuse** qu'entraîne le bruit.

A ces nuisances, s'ajoute la **pollution physico-chimique** habituelle de l'atmosphère de travail par des produits dangereux dont plusieurs font l'objet de tableau de maladie professionnelle :

— Vapeurs de peintures, vernis, diluants divers dont produits benzéniques et styrène, produits décapants pour ne citer que les plus courants ;

— Poussières : rouille, peinture, fibres de verre, métaux divers.

— Fumées de soudage.

Tout ceci a pour conséquence une pathologie et **vieillesse prématurée** particulièrement marquée chez les peintres-caréneurs, et une **mortalité précoce**.

Pour toutes ces raisons, en 1976, sous la pression des syndicats, le ministre du Travail décidait que les ouvriers caréneurs pouvaient bénéficier du départ anticipé en retraite, 60 ans au lieu de 65, à taux plein.

En 1983, la loi a avancé l'âge de départ en retraite à 60 ans pour tous, mais les caréneurs n'ont pas conservé l'avantage accordé aux ouvriers exposés à des

conditions de travail pénibles dangereuses et insalubres.

Pour reconquérir cet avantage dont peuvent bénéficier actuellement les travailleurs sous statut d'Etat, le syndicat CGT des entreprises privées de carénage de l'arsenal de Lorient multiplie les démarches en coordination avec d'autres arsenaux comme Brest, par exemple.

Dans le cadre de ces démarches, une délégation de caréneurs a rencontré le maire-adjoint UDB de Lorient, Joël Guégan, d'autre part, une réunion a eu lieu entre des membres du bureau du syndicat des caréneurs et de la fédération UDB du Pays de Lorient, pour étudier la façon dont nous pourrions populariser leur lutte et faire aboutir leur revendication.

Une revendication qui fut prise en compte par un gouvernement de droite et qu'un gouvernement de socialistes refusera combien de temps, en pleine crise dans la construction et la réparation navale ?

Yannick QUENEHERVE

• L'emploi dans le Trégor-Goëlo :

L'U.D.B. aux élus P.S. : DEMISSIONNEZ !

La gravité de la situation de l'emploi en Bretagne, mais particulièrement dans le Trégor-Goëlo, prend des allures de catastrophe. Le mot n'est pas trop fort, qu'on en juge :

Dans le Trégor, la CIT-Alcatel, entreprise nationalisée, annonce 420 suppressions d'emplois dont 240 à Guingamp, 116 à Tréguier, 64 à Lannion. A Lannion toujours, après les diminutions d'effectifs intervenues à la LTT et à la CGEE, la Thomson-CSF-Téléphone prévoit des réductions d'horaires pour 103 employés.

A Guingamp, où le taux de chômage atteint 16,1 % des actifs (record national derrière Carhaix), on annonce encore 20 suppressions d'emplois à BIF-Armor et la fermeture de la STIB, filiale de Chaffoteaux et Maury, qui emploie 49 personnes.

Dans le Goëlo, la situation n'apparaît guère meilleure : crise dans le bâtiment avec la cessation d'activité du Toit-Breton à Plouha (25 personnes) qui vient après la fermeture de la MRH à Plourivo (30 salariés).

A Lanvollon, 33 des 110 employés de la fabrique de meubles de Erauso, présentée il y a peu par certains comme un modèle de gestion, ont reçu leur lettre de licenciement. Quant aux 900 réductions d'effectifs prévues dans la marine marchande, elles auront sans aucun doute des répercussions sur l'emploi dans le Goëlo, terre de recrutement par excellence.

Confrontés à cette situation gravissime, que font, que peuvent faire les élus PS du département ?

Il semble bien qu'ils s'en tiennent à des déclarations qui se veulent fracassantes mais qui apparaissent en fait comme des « petites phrases » (c'est à la mode...) à usage strictement local et électoral.

Ainsi M. Josselin, président du conseil général, parle des Côtes-du-Nord en termes de « département sinistré », tandis que M. Jagoret, député de Lannion-Paimpol fait des comparaisons avec la Lorraine, plaçant de la sorte l'UDB et son affiche « Bienvenue en Lorraine » qui date de 1980... M. Briand, député de Guingamp, se contente quant à lui d'annoncer la tenue d'une... table ronde.

En fait, les élus socialistes de Bretagne n'ont aucun pouvoir, sinon celui des mots. Les décisions importantes se prennent sans eux, à Paris.

Les entreprises nationalisées auraient dû permettre d'industrialiser les régions les plus défavorisées, parmi lesquelles la Bretagne figure en « bonne » place, et c'est le processus inverse qui se produit : MM. Josselin, Jagoret et Briand assistent, impuissants, au transfert d'emplois bretons vers la Lorraine, où le taux de chômage est pourtant moins élevé. C'est que la population et les élus lorrains, eux, se battent. Ils défendent leur région, bec et ongles !

Devant la gravité de la situation, la Fédération UDB du Trégor-Goëlo s'adresse aux députés PS des Côtes-du-Nord pour leur dire : « Vous aussi battez-vous, refusez d'être les fossoyeurs de votre région ! Cessez de faire antichambre dans les ministères parisiens, cela ne sert à rien... »

Frappez un grand coup : comme les élus lorrains, démissionnez du groupe socialiste ! C'est le seul moyen, pour vous, de faire entendre jusqu'à Paris, la voix des travailleurs bretons qui vous ont élus ».

L'UDB, pour sa part, ne restera pas inactive face à cette montée du chômage qui dépasse tout ce que l'on a connu jusqu'ici en Bretagne : le samedi 20 octobre prochain, à Saint-Nazaire, elle organise une grande manifestation sur le thème de l'emploi. Nous y reviendrons.

Fédération UDB du Trégor-Goëlo

• Langue bretonne

Sur proposition de Pierre Morvan, conseiller municipal UDB de Paimpol, le conseil municipal de cette ville a adopté le vœu suivant, transmis au préfet :

« Aujourd'hui, 600.000 personnes utilisent encore quotidiennement la langue bretonne, mais quinze mille d'entre elles disparaissent chaque année, remplacées par seulement 2.500 nouveaux bretonnants.

Il apparaît donc bien que la langue bretonne est menacée, à moyen terme, de disparition.

Sans nul doute, depuis mai 1981, certains progrès ont été accomplis : création d'une licence de breton, de quelques postes de conseillers pédagogiques et d'enseignants de breton et de trois classes bilingues, signature d'une convention provisoire avec Diwan.

Toutefois ces progrès demeurent insuffisants au regard de ce qui devrait être fait pour que la langue bretonne soit sauvée.

Monsieur le Président, ne permettez pas que l'on refuse plus longtemps de donner à notre culture toutes ses chances.

Il existe deux mesures à prendre, deux mesures fondamentales sur lesquelles nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer favorablement :

- La création d'un CAPES de breton, qui seule permettrait que cette langue soit enseignée dans des conditions normales ;

- L'intégration des écoles Diwan - réclamée par celles-ci depuis leur création - qui pourrait permettre de mettre enfin en place dans le service public d'éducation, une scolarisation utilisant la langue bretonne comme langue d'enseignement.

Monsieur le Président, la situation réellement désespérée de la langue bretonne commande que ces changements nécessaires interviennent rapidement ».

• Pont L'Abbé

Yec'hed mad !

Une eau à boire peut être potable tout en ayant mauvais goût et manquer de transparence. C'est en tout cas ce que prétend le SIVOM du pays bigouden et son service des eaux qui distillent l'eau du barrage du Moulin Neuf appelé aussi Toul Dour Bénard, du nom de l'ancien maire de Pont-L'Abbé.

A l'origine, en 1975/76, la construction de ce barrage avait opposé les Tenants du Tout-Tourisme, élus de gauche et de droite, au syndicat agricole local et à un comité de défense que l'UDB avait ardemment soutenu pour le maintien d'une agriculture dynamique sur la zone bigoudène. Aujourd'hui, les opposants au projet ont vu leurs prédictions malheureusement se réaliser : Le « Toul-Dour Bénard » alimenté par le ruissellement d'eau chargé de nitrates agricoles et des effluents d'une pisciculture, peu profond et surchauffé l'été, prend irrégulièrement l'aspect d'une réserve de purin à l'odeur peu ragoûtante. C'est cette eau traitée et retraitée à grands frais et qualifiée de potable que les Bigoudens et les touristes boivent. A l'UDB, comme à l'association de défense de consommateurs, nous sommes loin d'être rassurés sur la qualité de cette eau, notamment par les nourrissons et les femmes enceintes. Quel taux de nitrate y a-t-il réellement dans cette eau ?

L. CLEAC'H

Merwel a ra ent-yaouank ar re garet gant Doue

Aet eo da anaon en hanv-man, war-lec'h ur gwall-zarvoud man-trus, unan eus gwellañ ha fidellañ kenlabourerien Pobl Vreizh, hon c'hamarad Erwan Kervella.

Sonj o deus holl lennerien Pobl Vreizh eus tressadennoù Yann XVII, a sklerijennas ken alies, dindan an talbenn « Breizh n'eman ket da werzhan », pajenn diwezan hon c'helaouenn vrezhoneg, gant o mousfent dibar hag o gwelidigezh don eus holl gudennoù Breizh. En iwez an heni eo a skeudennaou bandenn dresset ar « Bonedoù Ruz » en Pobl Vreizh.

Bennozh Doue dezan ewid al labour en deus sevenet ewit hon bro hag he yezh, ha hon gourc'hemennnoù glac'haret d'e dud, d'e vreur ha d'e c'hoaresed.

Joa d'an Anaon !

L.K.

Un communiqué de SKOAZELL VREIZH Soutien humanitaire

Après trois années d'accalmie faisant suite à la loi d'amnistie promulguée à l'occasion de l'accession à la présidence de la République française de François Mitterrand, la répression frappe à nouveau des militants bretons.

Outre Patrick Gardin, grièvement blessé par l'explosion d'un engin et qui a été rapidement transféré de l'hôpital de Vannes au centre pénitentiaire de Lorient, alors même que les soins nécessités par son état n'étaient pas achevés, Hervé Barry, militant de Stourm ar Brezhoneg, et Denez Riou, militant d'Emgann, ont également pris le chemin du SRPJ, puis de la maison d'arrêt de Vannes.

Il n'appartient pas à Skoazell Vreizh de se prononcer sur les faits qui leur sont reprochés, mais fidèle à la mission qu'elle a menée sans cesse depuis son origine en 1969, elle assurera le soutien matériel qui leur est nécessaire tant pour l'organisation de leur défense que pour leur vie quotidienne et celle de leurs familles.

Denez Riou, en particulier, laisse à l'extérieur son épouse et sa petite fille âgée de deux ans.

Skoazell Vreizh lance donc à nouveau un appel à la solidarité à tous ceux qui en Bretagne entendent, même modestement, apporter leur soutien aux victimes de la répression.

Les dons peuvent être adressés au trésorier de l'association : Per Loquet, Poull ar Feunteun, 29219 Le Releg Kerhuon, ou au secrétaire : Joël Paris, l'Epertière, 44450 Saint-Julien de Concelles.

N.B. : L'UDB ne peut qu'approuver le soutien humanitaire actif apporté par S.V. tout en désapprouvant fermement les méthodes utilisées, qui desservent un combat breton au demeurant légitime.

Au pays de Galles avec le Plaid Cymru

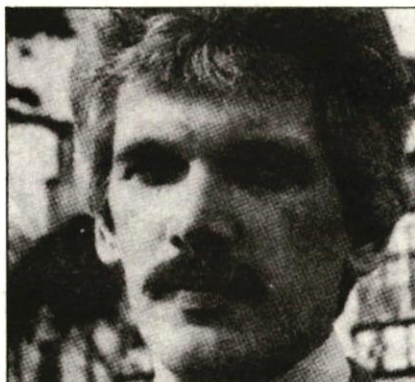
Premier contact...

Rencontrer des militants politiques gallois du Plaid Cymru — en gros l'équivalent local de l'U.D.B. — ne présente guère de difficultés pour un militant breton en vacances : une lettre au siège du parti, Cathédral road, à Cardiff, une réponse précise de Daffyd Williams, le secrétaire général, un contact téléphonique et me voilà invité à participer à une journée de formation du parti, un samedi, à Pencader, bourgade au cœur du Pays de Galles, sur un thème au cœur du combat breton également : autonomie et socialisme.

Une quarantaine de participants, rassemblés dans une chapelle, devenue salle de réunion, après un sympathique thé d'accueil, commencent par écouter un exposé de Gwyn Alf Williams, un ancien du parti communiste britannique, qui anime une revue trimestrielle dont le n° 4 vient de paraître : « Radical Wales » (Pays de Galles radical, au sens de gauche du terme). Il s'agit d'un magazine politique qui vise à renforcer l'influence du Plaid Cymru dans les milieux intellectuels ou politisés mais non engagés politiquement. C'est la 3^e publication du parti, après « The Welsh Nation », le mensuel politique en anglais, et « Y Ddraig Goch », mensuel en langue galloise. Après quelques questions, un second exposé, œuvre de Phil Cooke, dresse un tableau précis des méfaits du centralisme anglais, avec ou sans Thatcher, avec la perte de dynamisme à la base qui en découle. L'auteur propose un projet précis de démocratie socialiste autogérée, avec le risque, qu'il reconnaît, de l'accroissement des inégalités entre communautés de base. Le débat s'amorce, vigoureux et souriant, avant le lunch, pris dans les bars voisins. Tout au long de la matinée, on a pu bénéficier d'une traduction simultanée anglais-gallois (ou vice-versa) grâce à un système électrique ingénieux et simple.

Historique

Dans un coin de pub, je peux m'adresser rapidement à l'un des deux députés du P.C. (Plaid Cymru) à Westminster, Daffyd Wigley, président du parti, élu dans sa circonscription de Caernarfon avec près de 53 % des voix. A ma demande, il retrace l'histoire du parti, formé en 1925, avant tout pour défendre la langue galloise. A l'origine, il n'y a pas d'option droite-gauche, ou plutôt centre-gauche, puisque la droite politique est presque absente du pays de Galles et que le parti libéral du Gallois Lloyd



Syd Morgan, élu nationaliste gallois au conseil de district de Rhymni Valley, près de Cardiff.

George défend des revendications culturelles galloises. En 1929, ce sont les débuts timides aux élections générales, avec 600 voix. Le tournant a lieu en 1966, avec l'élection partielle de Carmarthen, où Gwynfor Evans bat le candidat travailliste avec 18.719 voix contre 14.812 et représente pour la première fois le parti nationaliste gallois à Westminster. En 1974, la poussée s'accroît et le Plaid a trois députés. Dans le même temps, il devient presque majoritaire dans le conseil de comté du Gwynedd, au nord-ouest.

En 1979, les travaillistes proposent un référendum sur la dévolution, c'est-à-dire une autonomie relative sans véritables pouvoirs financiers. Le Plaid Cymru prône le « non » (comme l'UDB au référendum de Gaulle de 1969 sur la régionalisation). D. Wigley pense, avec le recul, que le oui aurait peut-être été opportun car des pouvoirs véritables pour le Pays de Galles auraient permis de mieux résister à la forte poussée centraliste actuelle.

1981 est un tournant : le parti gallois adopte un manifeste pour un socialisme décentralisé, sans remous dans le parti — « dans ma section, nous avons perdu un seul adhérent », confie un vieux militant — étonnant, vu de Bretagne ! Un peu comme si le MOB — en beaucoup plus puissant : le Plaid a 10.000 adhérents — choisissait massivement et sans heurts la voie socialiste choisie par l'UDB. On m'explique qu'en l'absence de tradition de droite au Pays de Galles, la plupart des députés gallois étant travaillistes, le Plaid Cymru ne pouvait que s'engager à gauche, en faisant d'ailleurs une critique de gauche du Labour party. Avant de courir vers ses activités de députés, D. Wigley précise le niveau actuel du parti :

DOSSIER CORSE : Le 3^e volet de notre enquête, avec interview de responsables de l'UPC, paraîtra dans le P.B. de novembre.

deux députés, 120 conseillers de communes, districts et comtés, 12,2 % aux dernières élections européennes. Et de mettre ses espoirs dans les prochaines élections locales, un niveau où, comme pour l'UDB, les résultats sont bien meilleurs car les médias y jouent un rôle moindre.

Pragmatiques et actifs

L'après-midi, l'école recommence : Phil Williams, un ancien travailliste, actuellement vice-président du parti, montre les contradictions possibles entre socialisme, qui signifie pour lui le maximum d'égalité, et décentralisation, qui signifie absence de moyens de rééquilibrage : débat entre orateurs et entre militants, toujours avec le sourire... Surprenante pour un continental, cette approche pragmatique des problèmes, sans référence philosophique, sans référence aucune à Marx, à Lénine et à Mao. Dans la voiture qui me ramène à Swansea, je questionne



Phil Williams, vice-président du parti, porte-parole pour les affaires internationales.

Syd et Judith, les deux militants qui m'ont aiguillé toute la journée. Syd Morgan, un ancien travailliste, bon candidat aux élections européennes est élu de district dans les vallées minières. Les problèmes actuels des gallois : les quotas laitiers, l'avenir des mines et la grève des mineurs Gallois qui défendent massivement leur outil de travail (voir P.B. de septembre), le tourisme, la militarisation, le nucléaire... Le chômage bien sûr, qui dépasse souvent 15 et 20 % dans les vallées et dans l'intérieur. Au cours de cet été sec, le problème de l'eau se pose avec acuité : l'Angleterre se fournit en eau au Pays de Galles... et impose aux Gallois un prix plus élevé que partout ailleurs, et des coupures d'eau qui contraignent des entreprises à chômer.

Euskadi : Passeport pour la torture

A la suite de la décision rendue le 9 août par la Cour d'Appel de Pau, les militants basques ayant demandé l'asile à l'Etat français, peuvent désormais être extradés vers l'Espagne. Un groupe d'associations religieuses, pacifistes ou humanitaires du pays basque précise dans une lettre aux peuples et nations du monde, la réalité dans l'Etat espagnol, souvent tue par la grande presse. En Bretagne, l'UDB a participé à un comité anti-extradition (secrétariat, 7 place de la Bourse, Nantes), qui lance une pétition de protestation.

Partant de diverses analyses sociologiques de la société basque et en nous maintenant à l'écart des diverses tendances politiques, à la lumière des droits de l'homme et des peuples reconnus par les Nations-Unies, nous voulons affirmer que le « problème basque » est encore aujourd'hui, été 1984, un véritable problème politique.

Pour preuve de cette affirmation, nous retenons les données suivantes :

- a) 60 % de la population a voté contre ou s'est abstenue de donner son appui à la constitution espagnole en vigueur.
- b) Tous les partis politiques d'insertion exclusivement basque, et qui représentent 70 % de la population se trouvent soit en désaccord avec le statut d'autonomie, soit opposés à l'application pratique qu'en exerce le gouvernement espagnol.
- c) Plus de 700 personnes du Pays Basque sont actuellement incarcérées dans des prisons de l'Etat espagnol,
- d) Des milliers de personnes sont encore réfugiées dans divers pays du monde.
- e) Les systèmes éducatifs imposés par les successifs gouvernements espagnols ont amené la langue basque à une situation extrême de marginalisation.

Nous ne pouvons que constater une forte répression de la part de la police espagnole, clairement discriminatoire, sur la population basque. Il y a actuellement en Pays Basque, un policier pour 125 habitants. Et au cours des seuls six premiers mois de l'année en cours, au moins 743 personnes ont été détenues pour des motifs politiques, parmi lesquelles 70 ou plus ont été incarcérées.

Nous disons aussi que la torture persiste, qu'elle est une pratique habituelle dans les locaux de la police. Plus de 3.500 cas de torture et mauvais traitements perpétrés en Euskadi ont été dénombrés entre le 1^{er} janvier 1981 et le

30 juin 1984. Cette situation a été dénoncée entre autres par les organismes et personnalités suivants : Amnesty International, Association des Droits de l'homme, évêques des diocèses basques, parlementaires basques au parlement espagnol, groupe des jeunes avocats de Madrid, commission des avocats de Bilbao et San Sebastian, Coordination des prêtres du Pays Basque et nombreux conseillers municipaux.

Nous sommes solidaires des représentants de notre peuple qui, à plusieurs reprises, ont insisté et insistent sur la nécessité d'un dialogue sincère et d'une véritable négociation qui implique la reconnaissance des droits inaliénables du peuple basque comme moyens et conditions fondamentaux à la solution du problème politique. Entre autres, se sont exprimés dans ce sens, le président du gouvernement basque, des représentants du comité central de Herri Batasuna, le président et des membres de E.B.B. (comité central) du P.N.V., le secrétaire générale de E.E.

Animés par cet esprit, mûs par le seul intérêt de trouver une authentique paix du peuple basque et de l'Etat espagnol, en toute justice et liberté, nous n'hésitons pas à lancer un appel d'urgence, demandant instamment aux peuples de France, au gouvernement français, et à toutes les nations affectées par cette situation, de prendre en considération les pétitions suivantes :

1. Que notre voisin, peuple de l'Etat français, continue à être comme par le passé la traditionnelle terre d'asile qui a été, de ce fait, chère à toute la société basque et à tous les hommes et femmes amants de liberté, tout au cours de l'histoire.
2. Qu'en aucune façon, on ne tombe dans l'erreur historique de placer la lutte des militants basques - que l'on partage ou non leur stratégie - au même niveau que d'autres délits sociaux. Cette confusion porterait un grave préjudice aux minorités culturelles et nationales qui, en Europe, tendent vers leur libération.
3. Que les différentes nations d'Europe et du monde sachent mettre en pratique l'application aux réfugiés politiques basques des droits de l'homme :

« En cas de persécution, toute personne a le droit de chercher asile et à trouver la protection d'un autre pays ». (Art. 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme).

(Contact dans l'Etat français :
EKIN, MJC Polo Beyris
64100 Bayonne)

P.S. pour mémoire

Réponse de F. Mitterrand à une question d'une conférence de presse tenue le lundi 20 août 1979, à Anglet :

Question : Quelle est la position du PS vis-à-vis du problème des réfugiés basques et des possibles répercussions ici du statut d'autonomie accordée à trois provinces d'Euskadi Sud ?

Fr. Mitterrand : Nous sommes pour le droit à la différence et notamment à propos des cultures minoritaires. Ce qui était nécessaire à la fin du XVII^e siècle pour réaliser l'unité de la France peut se retourner aujourd'hui contre le corps que nous constituons. Le PS refuse et dénonce le terrorisme comme moyen de combat. Nous n'acceptons pas que le gouvernement distille au gré de ses préférences politiques le droit d'asile en France : le droit est le droit et quiconque demande l'asile en France pour échapper à la répression de son pays doit pouvoir trouver la sécurité et ne pas substituer les mesures de police aux mesures de justice. En bref : reconnaissance des cultures minoritaires à travers l'Education nationale et les moyens audiovisuels ; non au terrorisme et utilisation libre des mass-medias pour conquérir l'opinion publique : droit d'asile, droit qui ne doit jamais passer sous la coupe de la police.

TCHAD : L'entracte

On dit que la guerre est finie au Tchad et ce serait tant mieux dans un pays où règne la famine.

La guerre du Tchad est celle de deux ethnies principales qui ne supportent pas de laisser le pouvoir à l'autre. Cette situation conflictuelle est fréquente dans les Etats d'Afrique qui ont hérité, lors de la décolonisation, de frontières tracées en suivant les parallèles et méridiens et ignorant ainsi l'existence de peuples différents et antagonistes.

Aussi sûr que deux et deux font quatre, tant que le rapport de force sera équilibré, l'une des ethnies cherchera à prendre le pouvoir à l'autre. Il ne s'agit donc que d'un entracte. La question n'est pas de savoir si la guerre est finie. Elle est de savoir quand reprendront les hostilités avec ou sans l'aide des Libyens et des Français.

La meilleure façon d'en finir avec la guerre du Tchad n'est-elle pas de donner un territoire à chacun des peuples qui composent cet Etat ? Mais en France, on parle souvent des droits des peuples sans savoir ce qu'est un peuple.

A.L.

DOUARNENEZ 7^{ème} ART

Pour sa 7^e édition du Festival du cinéma des Minorités Nationales, l'équipe de la M.J.C. de Douarnenez avait choisi pour thème : « **Peuples indiens en Amérique latine - Peuple breton** ». Ce n'était pas la première fois que les Indiens (lire notre encadré) étaient sollicités, puisqu'en 1979 ceux d'Amérique du Nord avaient été sur la sellette lors du second festival. La boucle est bouclée géographiquement parlant donc, mais pas les débats autour des films présentés du 27 août au 2 septembre.

Scène nouvellement quotidienne au festival : le journal vidéo de 19 h 30. Pour l'avant-dernier, celui du samedi, les spectateurs assis ou debout en demi-cercle ont droit à une dizaine de minutes complètement délirantes. On y reconnaît certaines « gueules » de l'équipe organisatrice participer à un jeu complètement bidon, le « tac-baisé ». Unique question de l'animateur : « *Combien le Conseil Général du Finistère a-t-il donné de sous pour le festival ?* » Les candidats défilent, peu osant aller au-delà de la dizaine de centimes. Tout le monde perd. Le meneur de jeu donnera la bonne réponse : « *Tac-baisé ! C'est la M.J.C. qui a offert un franc symbolique au Conseil Général !* ».

L'anecdote dépasse l'aimable pochade, au moins pour deux raisons. L'une est que le festival conserve sa décontraction initiale, ce qui est plutôt une bonne nouvelle, car rien ne serait plus énervant que Douarnenez devienne une fois l'an un lieu officiel et un tantinet crispé où « il convient d'être vu ». La seconde raison tient au fait que le Conseil Général ne donne effectivement toujours pas un centime pour l'organisation du festival breton. Ce qui est de plus en plus étrange étant donné l'assise qu'acquiert au fil des ans cette manifestation ; ce qui est d'autant plus regrettable, car une telle attitude compromet le développement d'un festival breton dont le sérieux (et le côté relax) est chaque année confirmé (1).

Mégalomanie

Expositions, journaux vidéo (2) et dix vidéogrammes projetés dans une dizaine de lieux à Douarnenez, jeux sur écrans, voilà pour la partie images, que l'on aura pu voir défilé durant une semaine. Sur le plan cinématographique proprement dit, les festivaliers avaient de bonnes doses

de pellicule à s'envoyer derrière la rétine, avec les courts et longs métrages sur les Indiens d'Amérique, les films celtiques, et ceux réalisés en Bretagne.

Pérou, Bolivie, Brésil, Venezuela, Mexique, Equateur... la liste est longue des pays dont les spectateurs auront pu découvrir en partie les peuples indiens - qui, au passage, sont loin de se reconnaître dans les frontières actuelles qui ne correspondent évidemment pas aux leurs.

La trentaine de films composant la sélection allait, ainsi que l'équipe organisatrice le veut chaque année, du film « ethnologique » au film de fiction. Cette dernière catégorie ayant été notamment illustrée par le « Fitzcarraldo » de Werner Herzog (avec Klaus Kinski et Claudia Cardinale), qui précédait « Le poids des rêves » de Les Blank, dont le sujet était le tournage du film de Herzog. Au-delà du

côté spectaculaire de l'entreprise du réalisateur ouest-allemand (faire franchir une montagne à un bateau), on a pu vérifier grâce à Blank ce que la mégalo-manie cinématographique d'un homme pouvait avoir de périlleux pour des Indiens qui ne l'avaient pas précisément invité. Au-delà était posée la question de savoir de quelle manière il faut présenter les Indiens sans menacer leur intégrité (problème qui aura été soulevé au cours de forts intéressants débats, non clos en raison de l'extrême complexité des questions abordées).

La part du lion

Côté films celtiques, la sélection en comprenait cinq. Avec en particulier le retour du gallois Stephen Bayly qui après « Joni Jones » l'an passé, venait en personne présenter « Aderyn Papur... and pigs might fly ». L'Irlande du Nord était sur

AU PALMARES



« Retraite » de Michel Dupuy.

Les films primés

Grand prix du festival : « *Retraite* », de Michel Dupuy (à l'unanimité).

Prix de la meilleure image : Muriel Lutz pour « *L'Autre* », de Mado Le Gall, et à Paul Cornet pour « *Le Troisième Couteau* ».

Prix du meilleur son : « *Rideau* », de Marc-André Mouchère.

Prix du public : « *Dernier Train* », d'Athanasios Evangelou.

Compétition vidéo : 1^{er} prix à « *Les Traces* », de B.B.S. Production (La Roche-sur-Yon). Prix d'encouragement du jury : « *Invitation à la Voltige* », production vidéo Barbelette (Fougères).

Comme femme et comme indienne...



Le Peuple Breton

Rigoberta Menchu entourée de Thomas Sigel et Pamela Yates.

31 janvier 1980 : l'ambassade d'Espagne au Guatemala est occupée par une vingtaine de paysans qui protestent contre la répression gouvernementale dans le Quiché. La police intervient et ne fait pas le détail : l'ambassade est incendiée. Parmi les victimes, le père de Rigoberta Menchu. Cette jeune Guatémaltèque aura également à pleurer la mort de sa mère et d'un de ses frères,

sous la torture. Un choc qu'elle subira à l'échelle du pays tout entier : la jeune paysanne nomade prend conscience que ce que sa famille a enduré, un nombre incalculable d'autres familles l'a aussi enduré.

En tant qu'Indiens, elle et son peuple (vingt-deux ethnies indiennes au Guatemala qui composent la majorité de la population totale) doivent quotidiennement plier sous la persé-

cution raciale. Et, comme si le génocide physique et culturel ne suffisait pas, il faut ajouter la spoliation généralisée de toute terre : les généraux ont non seulement le pouvoir politique, mais ils ont aussi le pouvoir économique, un petit nombre d'entre eux étant propriétaires d'immenses superficies, sur lesquelles travaillent des paysans qui ont à peine de quoi se nourrir.

C'est tout cela et bien d'autre chose encore dont est venue témoigner Rigoberta Menchu à Douarnenez. Retournant périodiquement (et clandestinement dans son pays), elle travaille aujourd'hui au siège de l'UNESCO à Genève, dans une commission pour les droits humains.

En compagnie de Pamela Yates et de Thomas Sigel, les deux réalisateurs américains auteurs du premier long métrage sur le Guatemala (projeté à la fin du festival : « Quand les montagnes tremblent », raconte la vie de Rigoberta à travers celle de son pays), la jeune porte-parole de son peuple a tenu à parler au nom des femmes de ce pays d'Amérique centrale peut-être le plus exploité de toute l'Amérique latine actuellement : « *Comme femme et comme indienne, je veux dire que sans femmes, il ne peut pas y avoir de changement de société. Là-bas elles sont conscientes de leurs responsabilités familiale et politique dans une lutte de tous les jours qui demande énormément d'efforts.* »

l'écran également avec « Acceptable levels » (Les limites permises) de John Davies ou comment une équipe de la B.B.C. venant tourner un film sur la vie des enfants à Belfast, autocensurera le meurtre (par balle en plastique) d'une fillette commis par les soldats britanniques,

De l'Ecosse, nous aurons vu « Another time, another place », signé Michael Radford (réalisateur de « 1984 », le dernier film de Richard Burton, qui vient de casser sa pipe). Le sujet : trois prisonniers de guerre italiens passent leur captivité dans une ferme écossaise. « *J'ai voulu un cinéma de passion, de pureté et de réalisme poétique* », a dit le réalisateur. De ce triple point de vue, il n'est pas passé à côté de la plaque : le film est beau.

La journée bretonne du vendredi aura permis de constater que, d'août 83 à août 84, il s'est passé quelque chose dans le cinéma réalisé en Bretagne. Sur le plan de la quantité, à peu près autant de films auront été présentés à Douarnenez (une douzaine). Mais cette année, l'Atelier

Régional Cinématographique Bretagne sis à Quimper, se taille la part du lion puisqu'il en produit neuf, en distribue huit, et voit quatre des films, où il est ainsi intervenu, récompensés sur les cinq primés.

Sur le plan de la qualité il y a du bon et du laborieux. D'abord un bon point : les conditions de vision des films étaient tout à fait acceptables cette année (ce qui n'était pas le cas en 83). De façon générale, les films de la sélection bretonne sont plutôt au point techniquement. On ne peut pas être aussi catégorique sur le plan des jeux d'acteurs, des scénarios ou des montages.

Pas de mystère

Si la fillette-guérisseuse de « La ceinture du diable » de Yannick Letoquex, passe à peu près l'écran, le reste des comédiens, par un jeu figé, ne parvient pas à y entrer. Les protagonistes du « Dernier train » ont un jeu lourd (l'écrivain-héros en fait trop) ou emprunté.

Quant aux comédiennes de... « Comédie », elles ne sont pas vraiment convaincantes.

Côté scénarios, « Coureurs de vagues » de Ronan Quéméré est d'une part trop long : si on n'est pas un mordu du fun-board, on se lasse après un quart d'heure (30' au total). D'autre part, qui sont ces jeunes, pourquoi sont-ils passionnés par ce sport ? On n'en sait rien : les interviews sont techniques, froides, professionnelles. Revenons au « Dernier train ». Le sujet est original mais complexe, et il est visible que la réalisation n'est pas à la hauteur de l'histoire, pour cause de maladresse dans le montage, qui fait que l'intérêt baisse rapidement.

Le montage... La colonne vertébrale de tout film, qu'il ait dix ou cent-vingt minutes. Pour « Rideau » par contre, Thierry Le Merre (producteur et monteur de « Cochon qui s'en dédit ») a « monté » juste : c'est nerveux, bien rythmé, sans compter que la caméra est souple et l'acteur sobre. Il n'y a pas de mystère : on ne s'y ennue pas une seconde.

Deux mots sur « Retraite » (grand prix du festival) dont l'action se situe en Bretagne (dans la région de Bannalec) : le ton est juste, l'atmosphère créée habilement intimiste, voilà un film tout à fait agréable. Quant à « L'Autre » (une entraîneuse brestoise se confie à la caméra), ce film évite pas mal de pièges vu le sujet, joue la sobriété dans l'image et le cadrage, et ne souffre pas de la moindre longueur.

A propos de cette journée bretonne (dont la tenue en qualité est incontestablement supérieure à la précédente), un regret : que le seul film qu'on nous annonçait en breton, « Corentin le violon », de Bruno Carrière, n'ait pas pu être présenté. Ce vendredi, il y avait un manque quelque part, c'est évident.

P. GALLAIS

(1) Lire notre long entretien avec l'équipe du festival dans le « Peuple Breton » n° 236, daté août 83.

(2) Réalisés par l'Atelier de Création Audiovisuelle de St-Cadou dans le cadre d'un stage.

« In Deo : Indien »

« La plupart des gens ont une idée fautive quant à l'origine du terme « Indien » qui désigne les autochtones de l'Amérique. Ils pensent en effet que puisque Christophe Colomb était à la recherche des Indes lorsqu'il a découvert l'Amérique, il a, par erreur, baptisé les premiers individus rencontrés « Indiens ». Plus exactement, Colomb fut tellement saisi par la beauté, à la fois physique et spirituelle des premiers habitants qu'il a rencontrés sur les plages d'Amérique, les Taïno, qu'il crut qu'ils avaient dû être créés à l'image de Dieu « du corpus in Deo » (du corps de Dieu). In Deo a donné naissance au nom « Indien ». Peu après l'arrivée de C. Colomb, le peuple Taïno a disparu... » (1).

Ajoutons que lorsqu'on parle de peuples indiens en Amérique latine, celle-ci désigne la zone partant du nord du Mexique pour finir à la Terre de Feu. Dans cette « Amérique centrale » et cette « Amérique du Sud » (ainsi que certaines îles des Antilles, comme Cuba), les langues officielles sont latines, à savoir le castillan (appelé à tort l'espagnol) et le portugais (au Brésil principalement), puisque ces régions d'Amérique ont été colonisées essentiellement par les Espagnols et les Portugais. Dire que les Indiens (les grandes civilisations autochtones se développent à partir de 6.500 avant J.C.) y ont trouvé leur compte, c'est évidemment le contraire qui s'est produit — et pas que sur le plan linguistique...

(1) Extrait de la présentation de l'œuvre musicale indienne « In Deo » de la Fédération des Nations Indiennes de la Saskatchewan (Canada).

Le « B.5 » de Cathy et Ritva

Quand Cathy Lestic-Geffroy et Ritva Renqvist viennent mettre leur grain de sel au festival de cinéma de Douarnenez, elles ne passent pas inaperçues. Ou plutôt leur film « Breizh », co-réalisé par cette Bretonne et cette Finnoise, et dont le public a pu en voir un cinquième (présenté hors compétition). Dire qu'il est urgent que les Bretons découvrent l'intégralité (2 h 50) de la pellicule, c'est bien le minimum qu'on puisse écrire...

« Au début, ça n'a pas été évident. Les marins-pêcheurs n'étaient pas spécialement encourageants. Pour eux, un lapin, un parapluie ou une femme sur un bateau, c'est la malchance assurée ». Bonjour la délicatesse...

Face à la caméra, Cathy Lestic-Geffroy raconte en quelques phrases ses difficultés à se faire admettre pour la première fois sur un bateau de pêche. Pour les besoins du film, elle est montée à nouveau sur un caseyeur, le « Reder Mor », et a repris son ancien métier. Et durant une demi-heure, nous assistons à un documentaire traitant de la petite pêche côtière sur la côte trégorroise.

Mais « Le sel de la vie » (« Elämän suola » en finnois) n'est donc qu'une partie de « Breizh ». Outre une présentation de la Bretagne (vision que Cathy a voulu personnaliser), il comprend un sujet sur l'agriculture (traditionnelle, coopérative, bio.), sur l'émigration (entre autres intervenants, le grand Youenn Gwernn raconte son exil aux U.S.A.), ainsi que sur l'art en Bretagne (Anjela Duval, le peintre Jean-Luc Bourel et la chanteuse Mari-Annig Droniou).

6.000 diapos

Producteur du film : la T.V. finlandaise, qui l'a diffusé l'an passé avec, m'assure-t-on, un accueil des téléspectateurs finnois tout à fait enthousiasmant. Maîtresse d'œuvre pour l'image : Ritva Renqvist, qui pendant la dernière décennie dans son pays, était professeur de mise en scène et de montage de films de télévision. Bien qu'elle n'ait jamais perdu le contact avec la caméra, elle explique ainsi sa démarche : « A un moment, j'ai eu un certain ras-le-bol. Je voulais faire des films et non plus enseigner comment les faire ! » C'est bien normal.

C'est bien normal, et ça donne un résultat intéressant. Techniquement sans

reproche (image et montage), « Le sel de la vie » est de plus filmé de façon intelligente, sensible. Opération qui a été rendue d'autant plus aisée que le boulot s'est fait étroitement à deux. Durant trois ans de repérages (6.000 diapositives et 3 heures de films ramenées en Finlande pour convaincre les producteurs), Cathy assurait la partie « notes et contacts ».

Pourquoi ce film de près de trois heures ? D'abord parce que l'image en Finlande de la France est pas mal hexagonale et passe obligatoirement par Paris. Il n'était donc pas inutile de faire quelque chose à ce sujet. D'autant que Cathy Lestic-Geffroy, émigrée (volontairement, précise cette Lannionnaise) dans les froidures septentrionales, a une conscience aiguë de la Bretagne quelle que soit la distance qui l'en éloigne. En Finlande, sur une chaîne de radio nationale, elle assure un bulletin mensuel « le flash du monde francophone ». Eh bien, elle me dit s'arranger toujours pour donner une image inhabituelle de la France en causant à ses auditeurs des Noirs, des Bretons, des Arabes, bref des « minorités » (1).

Finlande et Bretagne

La seconde raison à ce long métrage (en plus d'une curiosité aiguë : Ritva ne croyait pas ce que Cathy lui racontait sur la Bretagne, et elle a voulu se rendre compte sur place) est un rapprochement entre deux situations. Si la Finlande avec ses 337.000 km² est dix fois plus grande que la Bretagne, elle ne compte (avec 4.700.000) qu'un million d'habitants de plus que notre pays. Comme lui, elle a eu à lutter pour défendre son intégrité, sa langue, sa culture. Là-bas, c'était la Russie et la Suède qui affectionnaient la colonisation, avec pour cette dernière une nette tendance à prendre la Finlande pour une réserve à soldats. Pour la langue, les lettrés parlaient suédois, les paysans le finnois. Autre comparaison faite par Ritva et Cathy : « En Finlande comme en Bretagne, les gens rêvent, mais la vie est très concrète, on doit faire face à une très forte réalité. Egalement, les gens sont près de la nature, bien qu'en Bretagne ils le soient beaucoup moins qu'autrefois ».

Enfin, l'envie de Cathy Lestic-Geffroy de faire un film sur la Bretagne qui ne soit pas une carte postale, a joué un rôle certain. Envie précisée par la motivation suivante : « On n'avait encore jamais fait de films de cette envergure-là qui ne



La Bretonne et la Finlandaise.

Le Peuple Breton

soient pas touristiques. Et les autres films étaient soit de fiction, traitaient un seul sujet ou bien étaient militants (sur la langue bretonne, par exemple). Mais rien de complet, du moins faisant un tour de la question bretonne dans son ensemble. Ma seconde motivation était que ce soit les Bretons qui parlent et seulement eux (nous avons limité au maximum les interviews avec questions-réponses).

Bon goût

La réponse aux Bretons, soit, mais il fallait qu'elle passe bien. Et Cathy d'expliquer que, de la même façon qu'une chanson engagée avec une mauvaise musique est imbuvable, un film sur la Bretagne tourné n'importe comment a autant de chances de conduire à une indigestion de pellicule. Les auteurs ont donc eu le bon goût de ne pas faire l'impasse sur les notions de plaisir et de décontraction du spectateur. Tant mieux.

Verra-t-on le film intégral en Bretagne ? Réponse de Cathy et Ritva : « Une fois le film terminé, on n'a plus aucun droit sur lui, à part les droits d'auteur. C'est la T.V. finlandaise qui se charge de sa distribution. Ce n'est pas notre boulot d'en faire la promotion et la commercialisation. FR3 sait que « Breizh » existe, on ignore si ça l'intéresse ou pas ».

En espérant que ce soit le « oui » qui l'emporte...

P.G.

(1) Dans un article intitulé « Une minorité en cache toujours une autre » (*Peuple Breton* n° 234 daté de juin 1983), Manuel Dias estime à 18 millions le nombre de personnes en France qui sont directement ou indirectement d'origine étrangère. Chiffre auquel il faut ajouter celui des « minorités historiques ». De là à ce que les minoritaires se retrouvent majoritaires...

PB SERVICE

La vie culturelle en Bretagne

• Ar Seizh Awel :

Au café-animations de Konfort-Berhet Bro-Dreger : le 12, l'humoriste Michel Sohier ; le 19, projection du film « La ceinture du diable » de Yannick Letoquex, suivi d'un concert de harpe celtique avec Myrddhin ; les 20 et 21, projection idem - Stage de violon avec Jacky Molard et Christian Lemaître (de Kornog) ; le 28, fest deiz mensuel gratuit à 15 h.

• Porte Neuve à Nantes :

Le début novembre, au FJT nantais (1 rue Porte Neuve, 44000 Nantes, tél. 40-20.00.80) : festival de l'humour avec le Trio Ferrugineux qui chante Bourvil (le 6) ; Muche, la femme clown (le 7), et Georges Quillou (le 8).

• Tiers Monde à l'école :

Les 13 et 14 octobre, session organisée par le Centre de rencontres et d'échanges pour le

développement : « Le Tiers-Monde à l'école ». Lieu de la session, Rennes (CRED, 5 rue François Bizette, 35000 Rennes, tél. 99-38.82.49).

• Centre breton d'art populaire :

Les cours du C.B.A.P. (37 bis rue Victor-Hugo, 29200 Brest, tél. 98-46.05.85) : initiation à la musique pour les enfants de 6 à 12 ans ; pratique instrumentale pour ceux à partir de 9 ans (harpe celtique, flûte irlandaise et traversière, cornemuse, bombarde et biniou-koz, violon traditionnel et guitare).

• Film sportif à Rennes :

Du 15 au 19, 10^e festival international du film sportif à Rennes. 90 productions de 22 pays (rens. M. Culture au 99-31.55.33).

• Coëtquidan versus Brocéliande :

« Le camp de Coëtquidan va-t-il dévorer Brocéliande ? » C'est le titre en forme d'interrogation de l'ouvrage que Pierre Bridier (interviewé dans le P.B. daté de mai 84) vient de publier « en hommage aux familles expropriées en 1912 sur toutes les communes qui environnent le camp (...). Dans le conflit qui oppose

l'administration à la commune de Beignon, il prend position contre les projets d'extension du dépôt de munitions de Coëtquidan et apporte des arguments qui lui semblent irréfutables. Membre du Comité de défense, sans aucune appartenance politique, il entend assumer seul la responsabilité de cette brochure au service de ses concitoyens, au nom du bon sens et de la justice » (gravures humoristiques de Malo Louarn, brochure de 24 pages, prix 30 F, plus 4 F de frais d'envoi, en vente chez l'auteur : « Yaouankiz », La Lande, Beignon, 56380 Guer).

• Dictionnaire des écrivains :

Vient de paraître le « dictionnaire des écrivains aujourd'hui en Bretagne ». Auteur, Jacques Gohier qui a rassemblé quelque 1.075 notices d'auteurs nés en Bretagne ou y résidant, ayant publié au moins un livre. Plus de 5.000 titres d'ouvrages y sont par ailleurs cités, dont près de 3.000 résumés ou analyses.

Le choix est forcément un peu subjectif car il s'agit d'écrivains actuels, de valeur inégale. Mais c'est un instrument utile pour la connaissance de ce qui se fait en Bretagne aujourd'hui. La notion de « désert culturel breton », chère aux professionnels de la culture parisienne

parachutés en Bretagne, en prend un sérieux coup. Question logique : pourquoi les médias n'ont-ils fait qu'un écho réduit à nombre d'œuvres de qualité répertoriées ici ? Réponse : le demander à Michel Le Bris, à FR3 Rennes, ou à la Maison de la culture de Rennes, ou au C.A.C. de Saint-Brieuc, dont les programmes ne réservent que des confettis à la culture locale, ce qui nous dispense d'en parler plus (215 F en librairie, Diffusion Breizh, 4 route de Gourin, BP 1, 29135 Spezet).

• Energie-environnement :

C'est d'un salon qu'il s'agit, il se tiendra au parc des expos de Penvillers, à Quimper, du 24 au 28 octobre, et est organisé par l'Association pour le développement des énergies renouvelables. En parallèle avec les expositions de matériels et techniques, un programme de conférences permettra de faire un tour d'horizon des différentes possibilités d'utilisation des énergies, des techniques de gestion et maîtrise de l'énergie en fonction des problèmes spécifiques aux principaux secteurs d'activité de Bretagne, démarche s'inscrivant dans le cadre du respect de la qualité de la vie et de l'environnement (A.D.E.R., tél. 98-39.18.90).

• Rencontres poétiques de Bretagne :

Les deuxièmes du nom auront lieu à Brest, les 27 et 28 octobre. Pour tout renseignement : Mme Nicole Laurent-Catrice, La Branche Rouge, 35760 Montgermont.

• Fest noz :

Il y en a encore de bons. Notamment à la salle des fêtes de Paimpol, le mercredi 31 octobre, en soirée, avec le groupe gallo Joli Monde et les frères Morvan, ainsi que les sonneurs Guillaumont et Guénégou (organisation UDB). Ce fest noz annuel remporte régulièrement un grand succès.

• Musiques et chants du pays de Galles :

La marque de disques galloise Sain nous propose une remarquable sélection sous le titre « The best of Welsh folk ». La présentation, au dos de la pochette, est rédigée en gallois, en breton et en anglais. La musique populaire galloise moderne, longtemps un peu à la traîne par rapport à l'Irlande ou à la Bretagne, s'affirme désormais nettement. On entendra avec intérêt des chants de Meic Stevens, Plethyn, Mynediad am Ddim, Dafydd Iwan, des airs modernes et des mélodies traditionnelles. Au total, 12 morceaux constituent ce recueil très prenant. Une fiche indique les adresses où l'on peut contacter chacun des groupes.

Adresse de l'éditeur : Sain Cyff, Llandwrog, Caernarfon Gwynedd LL54 5TG, Cymru (Pays de Galles). Disque n° 12788, cassette n° 0878G, prix 57 F.

Cette sélection est comparable à celle qu'on obtiendrait en produisant un disque breton avec Stivell, Triskell, Kornog, Anne Auffret, Gwernig, Glenmor, etc... Agréable et utile.

• Yvon Etienne à Lamballe

Samedi 3 novembre, à 21 h, à la salle municipale, récital d'Yvon Etienne et de son compère Gégé. En première partie, Sylvain Anne. Prix 35 F. Au profit de l'amicale laïque de Maroué (la recette aidera à financer une classe de mer).

• Ar Gouren

Une excellente plaquette sur la lutte bretonne, œuvre de Paul Le Joncour et de Guy et Jean-Pierre Le Jaouen, vient d'être éditée par l'institut culturel (prix 25 F). « La lutte bretonne des origines à nos jours », évoque, en 34 pages de belle facture, les traits particuliers, l'histo-

ENERGIE-ENVIRONNEMENT-EMPLOI

Du 24 au 28 octobre prochain, un salon « ENERGIE-ENVIRONNEMENT » se déroulera à Quimper, au parc des expositions de Penvillers.

A l'initiative de l'association pour le développement des Energies Renouvelables (A.D.E.R.) et sous le patronage de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (AFME) et du ministère de l'Environnement, ce salon regroupera des constructeurs de matériels dans les domaines du salaire, de l'éolien, de la biomasse (méthanisation, combustion (cheminées), de la microhydraulique, du traitement des déchets. Au cours des trois premières journées, des conférences intéresseront les agriculteurs, les professionnels du bâtiment, les élus et membres des collectivités locales. Les samedi et dimanche seront plus spécialement destinés au public, avec projection de films, conférences, animation pour les enfants.

A travers ce salon l'A.D.E.R. entend montrer que les énergies renouvelables sont aujourd'hui crédibles. Il ne manque plus qu'une volonté politique pour favoriser leurs développements. Respectueuse de l'environnement, ces énergies seront de plus en plus les solutions de l'avenir pour créer des emplois et préserver notre environnement.

Au-delà des avantages sur le plan énergétique et sur la protection de l'environnement, un développement substantiel des énergies renouvelables aura des conséquences bénéfiques sur l'agriculture et sur le problème crucial du chômage.

Ayant atteint les limites maximales de productivité, l'agriculteur aujourd'hui n'a plus qu'une solution pour maintenir son pouvoir d'achat : diminuer ses coûts de production. Pour cela il sera amené à revaloriser les déchets de son exploitation (méthanisation des déchets organiques), à remettre en cause les méthodes de fertilisation qui usent le sol et ne

sont pas sans dangers pour l'environnement (nitrates).

L'ADER a évalué le nombre d'emplois pouvant être créés à l'horizon 2000 dans le secteur des Energies Renouvelables. La consommation d'énergie en Bretagne (cinq départements), en l'an 2000, sera de l'ordre de 10 MTEP (environ 3 TEP par habitant). Par ailleurs, le potentiel de la région en production d'énergies renouvelables se situe autour de 8,6 MTEP. Sous réserve de la mise en place de véritables structures de développement, les énergies renouvelables peuvent couvrir 50 % des besoins, soit 5 MTEP.

L'un des paramètres clés du développement attendu des énergies renouvelables est la rentabilité des installations. Dans cette optique, tout projet doit être amorti en cinq ans pour être séduisant. Le seuil d'investissement tolérable pour une rentabilité à cinq ans est de 15.000 F/TEP (une économie de 1 TEP valorisée à 3.000 F représente 15.000 F à l'issue de la période d'amortissement).

Un objectif de 5 MTEP correspond donc à un niveau d'investissement de 75.000 millions de francs dans la période 1984-2000. En admettant que, la main-d'œuvre directe, indirecte et les charges sociales représentent 50 % du coût total des installations (37.500 millions de francs, le salaire annuel moyen d'un technicien est de 120.000 F).

Le nombre d'années-emplois généré dans la période 1984-2000 est de 312.500 (une personne embauchée aujourd'hui en 1984 comptera en l'an 2000 pour 16 années-emplois).

De part leur nature décentralisée, les emplois liés aux énergies renouvelables seront répartis de façon homogène sur la région et permettront une revitalisation des zones aujourd'hui désertées. Ne serait-ce pas un pas en avant vers l'autonomie énergétique en attendant une autre ; politique celle-là ; qui elle gêne beaucoup nos notables locaux.

**JAZZ, ROCK, FOLK
à BASSE-INDRE (Loire-Atlantique)**

LE 17 NOVEMBRE

FETE FEDERALE DU PEUPLE BRETON

**A partir de 15 h : Victor RACOIN, COMPARTIMENT FUMEURS, ORVEZ.
A 21 h : FEST-NOZ.**

(Restauration légère ; bières ; cidre)

Réservations : U.D.B., 21 rue de Coulmiers, 44000 NANTES

rique, l'évolution technique de ce sport national, avant de dresser un tableau du « gouren » aujourd'hui.

• Exposition sur la Casamance

A Saint-Nazaire, jusqu'au 20 octobre, à la salle Jean Pignier (près mairie), exposition « Vie et traditions en Basse Casamance », organisée par l'amicale des Sénégalais de Saint-Nazaire et le comité nazairien de solidarité avec les travailleurs immigrés.

**porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox**

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 d'Aarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

Bravo le nouveau P.B. !

Bien, la couverture ; un peu petits, les caractères de l'éditorial (par contre, le titre est excellent), ou alors il faut acheter des lunettes pour les lecteurs ; très riche, le contenu du journal. Un peu plus d'humour serait bienvenu, plus souvent, même si la situation bretonne ne s'y prête pas souvent.

J.L.

Le comité de défense du site de Caurel nous écrit :

Nucléaire et chômage

Depuis un certain temps, nombre d'organismes, d'assemblées, d'élus et de personnalités bretonnes se prononcent avec le renfort des médias pour l'implantation d'une centrale nucléaire en Bretagne. Ils justifient leur position avec les arguments tous de source E.D.F., donc entachés de partialité et toujours incomplets. Le but est évident : il faut absolument convaincre l'opinion publique de la nécessité de cette centrale !

Si l'on analyse les choses de plus près, il en va tout autrement.

1. Il faut savoir que le but d'EDF, pourtant service public, est de faire consommer - donc produire - 800 milliards de KWh à la France entière. C'est cette première perspective qui justifia, il y a quelques années, un programme nucléaire fort coûteux. Avec les ans, il fallut se rendre à l'évidence : la crise économique, la saturation du marché électroménager, les inconvénients d'un certain « tout électrique » (et son coût !) ont fait que les prévisions pour 1990 ont été ramenées à environ 340 à 370 milliards de KWh., d'où un suréquipement de l'ordre de 15 %, soit une dizaine de tranches nucléaires !

Et M. C. Gerondeau prévoit qu'en l'an 2000, le niveau de consommation sera très voisin de celui d'aujourd'hui...

2. Il est bon de souligner que le lobby EDF est composé d'un certain nombre de groupes capables d'exercer, à tous les niveaux de décision, les pressions nécessaires pour la réalisation des projets. Entre autres :

a) Les sociétés Framatom et Alsthom, qui ont le monopole de la construction des centrales nucléaires ;

b) Le Trésor Public, qui encaisse la TVA à tous les stades de la production et de la consommation électrique - TVA payée en définitive par le consommateur.

c) Les sociétés d'exploitation des mines d'uranium, fournisseurs des centrales nucléaires.

d) Le personnel EDF, un des plus avantagés, malgré la crise économique.

e) Les privilégiés dont les revenus sont basés sur un pourcentage du chiffre d'affaires d'EDF : actionnaires des anciennes sociétés électriques nationalisées, comité d'entreprise et satellites.

Tous, à des titres divers, ont intérêt à ce que le chiffre d'affaires ne baisse surtout pas et savent réclamer au moment opportun.

Or seul un programme électro-nucléaire excessivement coûteux : de l'extraction de l'uranium aux énormes régulateurs que sont les stations de transfert d'énergie par pompage (STEP), peut assurer une croissance continue de ce chiffre d'affaires, avec l'assurance d'une production d'électricité qu'on ne peut stopper - donc qu'il faut vendre à tout prix - et des centrales qu'il faut reconstruire tous les 25 ans... Quel pactole !

Aussi peu importe en 1984, à ces gens, les dettes démentielles d'EDF : 190 milliards, son déficit annuel de 5,7 milliards, ses énormes frais financiers : 22 % du chiffre d'affaires.

Heureusement, la Cour des Comptes ne s'y est pas trompée et s'intéresse de plus en plus à la situation de cette entreprise...

On comprend mieux déjà pourquoi des entreprises, des syndicats, des partis politiques, pourtant très opposés idéologiquement, soient tous d'accord pour multiplier les centrales nucléaires et refusent pratiquement tous autres moyens de production d'électricité plus intéressants pour le consommateur, l'environnement, l'emploi.

Concernant la Bretagne proprement dite

Pour justifier une centrale nucléaire, il suffit d'augmenter la consommation. Aussi EDF fait

f.a.d

sérigraphie

autocollants - tee-shirts - affiches
sérigraphies d'art - 5 R. d. douves
tél. (98) 83.03.55 lesneven

une publicité forcée sur la région : chauffage électrique, système Perche, etc. ; mais interdit pratiquement tout développement des autres moyens autonomes de production d'énergie.

EDF reproche à la Bretagne son éloignement des centres de production, qui occasionne des pertes en lignes. Mais quand il s'agit de construire des tranches nucléaires, dont il faudra exporter le courant à plusieurs centaines de kilomètres, EDF ne parle plus de pertes !

Sur le plan de la production électrique, EDF oblige les responsables bretons à raisonner sur des limites administratives artificielles, alors qu'elle-même raisonne sur une zone plus vaste comprenant plusieurs régions. Cela permet de jeter un certain flou - très utile - sur la notion d'autonomie énergétique régionale.

La zone ouest, définie par EDF (Bretagne, Centre, Pays de Loire, Poitou-Charente) est, depuis 1981, très largement exportatrice nette : 5 fois la production bretonne.

Pour 1990, les perspectives de puissance disponible sont de 13.120 MW, pour une puissance appelée de 8.760 MW - soit 4.360 MW d'excédent qu'il faudra bien exporter (...)

En outre, la plupart des industries bretonnes, pour des raisons de coût, tentent de réduire leur consommation ou bien recherchent des possibilités autres dans les énergies renouvelables. Les plus gros consommateurs ne réclament qu'une puissance de 130 MW. Et l'électrification de la ligne Rennes-Brest ne changera guère l'état actuel des choses.

On ne voit donc absolument pas la place que peut avoir une centrale nucléaire en Bretagne, même en l'an 2000. D'autant plus que les projets EDF sont de placer 2 ou 4 tranches de 1.300 MW - toujours le gigantisme et l'indivisibilité du système - dont il faudrait exporter le courant : quelles seraient alors les pertes en lignes ?

Quant au prix du kwh de pointe, il revient à peu près au même, quelle que soit la technique : nucléaire, gaz, charbon. Mais le nucléaire est inadapté... Pourquoi EDF déclasser-elle les centrales thermiques de la région ouest, qui peuvent largement assurer les besoins des heures de pointe ? (...)

G. MAZOT

RADIO, TELE : ENCORE MOINS DE BRETON...

Michel LE BRIS :

« *La culture populaire, je m'en fous* »

Dans l'hebdomadaire *Le Trégor* (15 septembre), le directeur des programmes de FR3 Bretagne affirme (avant d'ailleurs de souligner l'intérêt, pour cause de bon impact, de l'émission « Labour zul, labour nul » le dimanche), de nouveau : « *Les émissions en breton coûtent plus cher que les émissions en français et les cinq minutes de breton avant le journal nous ont coûté encore plus cher : les non-bretonnants fuient sur une autre chaîne et on ne les retrouve pas* ».

« De nouveau », car au cours d'un long entretien publié dans le *Peuple Breton* de novembre 1983, Michel Le Bris précisait que ce n'était pas le sous-titrage en français qui augmentait le prix des émissions en breton (ainsi que nous l'écrivions), mais « le coût des seuls Breiz O Veva, hors de toute charge supplémentaire ». Précision qui n'apportait rien : hier pas plus qu'aujourd'hui, on ne connaît la véritable raison du surcoût (s'il existe) d'une émission en langue bretonne. Quant à l'exode vers les autres chaînes des non-bretonnants, il reste à prouver de façon un peu plus convaincante « qu'on ne les retrouve plus »... Les bretonnants eux par contre sont des téléspectateurs qui ont dû se fidéliser à FR3 à cause de ces cinq minutes d'antenne, et comme ils sont encore un bon paquet, ça devrait faire plaisir à Michel Le Bris.

De cette interview du *Trégor*, nous extrairons ce second passage : « *Le mouvement breton est en état de liquéfaction complète. L'idéologie des militants condamne la Bretagne au sous-développement idéologique. La culture populaire, je m'en fous. Ça n'existe pas. Il y a bien une création au départ. Condamner un pays au folklore et au populaire, c'est le condamner à mort. Quant aux langues, elles vivent et meurent, on n'y peut souvent rien* ».

Gageons que quelques militants liquéfiés vont se solidifier rapidement afin de répondre de la façon la plus populaire qui soit au directeur des programmes de FR3 Bretagne...

NDLR : Ci-contre, un militant UDB non liquéfié répond.

à FR3...

LE BRIS

L'homme à la cervelle de vent

Qu'il fasse son travail !

On savait les maoïstes soixante-huitards prêts à bien des compromissions. Mais on les croyait au moins « libéraux » et respectueux des classiques « droits de l'homme » et autres droits à la différence. Or, c'est un Michel Le Bris sectaire et stalinien que nous découvrons dans *Le Trégor* du 15 septembre.

Que l'« écrivain » Le Bris, après avoir fait dans le régionalisme gauchiste à la mode dans les années 70, se contrefiche aujourd'hui de la culture populaire et soit totalement indifférent au sort de la langue bretonne, c'est son droit et c'est même assez banal.

Mais que le directeur de FR3-Bretagne, après quelques remarques de bon sens, s'acharne ainsi sur la culture bretonne et la langue du même nom, est proprement incroyable. N'est-il pas payé aussi pour cela ? Le rôle de la télévision et des médias, comme de l'école, n'est-il pas de promouvoir la culture et la langue du pays ? Les contribuables (et les électeurs) bretonnants entretiennent-ils un service public pour « s'en foutre de leur culture » et laisser crever leur langue ? Il y a là escroquerie, abus de confiance, tromperie sur la marchandise.

Rappelons, en outre, à « l'intellectuel » Le Bris que la culture bretonne, telle que nous l'ont léguée nos ancêtres et parfois nos parents, est totalement indépendante de tout « mouvement breton » vivant ou moribond.

Evidemment, vues de Californie, notre culture et notre langue ont l'air bien lilliputiennes sans doute. Comme la culture afghane vue de Moscou ou les cultures du tiers-monde vues de l'Académie Française.

Et le droit ?

Nous croyions cet ex-zélateur de la violence anti-étatique, cet ex-apôtre

hystérique de la « Cause du peuple » converti aux valeurs libérales. En réalité, à quelques années de distance, nous le retrouvons exhalant la même haine qu'autrefois et dispensant dans les médias les mêmes propos venimeux, même si, depuis, il a changé de cible et troqué sa tenue de guerrillero contre celle de minable courtisan. Toutefois, plus que la violence qui suinte de son discours, le plus affligeant et le plus tragique, c'est son indifférence au droit, sa totale imperméabilité à la dimension éthique. D'où le problème de la langue bretonne est traité en termes de « taux d'écoutes » (à ce tarif, il y a belle lurette que France-Culture aurait fermé ses portes... et l'Alliance Française aussi), d'où les bretonnants sont parqués dans la réserve télévisée du dimanche midi, d'où la parole combien significative « quant aux langues, elles vivent et meurent, on n'y peut souvent rien ». Dans son livre « L'idéologie française », B.H. Lévy a remarquablement épinglé ce fascisme éclairé et progressiste, lorsqu'il déclare : « Le fasciste ne dit pas « Vive le dogme », mais plutôt et plus radicalement : « Tout — à commencer par les valeurs — est relatif ».

Nous ne cesserons de répéter, au contraire, que l'enseignement et la diffusion de la langue et culture bretonne sont un droit inaliénable. Et, qui plus est, à l'heure où tant de menaces pèsent sur la communauté bretonne, une nécessité vitale, si tant est que de sa culture et notamment de sa langue naît dans un groupe humain la conscience de soi, sa force d'identité, sa force d'authenticité.

En tout cas, si c'est pour entendre des propos irresponsables comme ceux de Michel Le Bris, ou voir des programmes bâtis sur ces bons vieux principes, il n'y a plus qu'à tourner le bouton. Au moins, à TF1 et à A2, ils sont plus polis.

F. KERRAIN

à RBO...

La C.G.T. constate, dans un communiqué :

« Les notions de sondage et de rentabilité poussent la direction de Radio-France et de R.B.O. à accentuer une politique de mépris à l'égard des réalités de ce pays. Disparition totale des émissions bilingues (deux émissions journalières en août 82, aucune à l'automne 84) : il n'y a plus que trois rendez-vous d'informations en breton par jour au lieu de cinq lors de l'ouverture de l'antenne. Émissions bretonnantes placées aux heures de moindre écoute, accentuant ainsi la reclusion de la langue dans un ghetto. Cette même politique de liquidation à l'égard de la langue bretonne est également pratiquée au niveau de la télévision régionale. Peu d'émissions de qualité accentuant le nivellement culturel par le bas ». R.B.O. confirme donc son orientation :

Une radio de facilité, neutre, peu enracinée dans les réalités vivantes du pays !

TERRE D'ASILE

DANS LA PRISON D'UNE DÉMOCRATIE, TROIS ÉTRANGERS, QUI VIENNENT D'UNE AUTRE DÉMOCRATIE, ATTENDENT.



LA DÉMOCRATIE OÙ ILS SE TROUVENT A TOUJOURS ÉTÉ UNE TERRE D'ASILE POUR LES RÉFUGIÉS POLITIQUES. (OU PRESQUE TOUJOURS...).



EXTRA!
EXTRADITION!



LES CRIMES DONT ON ACCUSE LES TROIS PRISONNIERS SONT ASSIMILABLES EN DROIT FRANÇAIS À DES "ATTEINTES À LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT", DONC À DES CRIMES DE NATURE POLITIQUE VISANT DES POLICIERS OU DES MILITAIRES.



CE SONT DES DROITS COMMUNS!



MAIS NOUS EXIGEONS DES GARANTIES JURIDIQUES POUR PROTÉGER LES ACCUSÉS DE TOUTE VIOLATION DE LEURS DROITS!



CELA NE SIGNIFIE-T-IL PAS QUE LA DÉMOCRATIE ESPAGNOLE N'EST PAS TOUJOURS DÉMOCRATIQUE À L'ÉGARD DES MILITANTS BASQUES.



MAIS C'EST PARCE QUE L'ESPAGNE EST DÉSORMAIS UNE DÉMOCRATIE QUE L'EXTRADITION EST DEVENUE POSSIBLE.



C'EST LA PREMIÈRE FOIS QUE DES GARANTIES JURIDIQUES EXCEPTIONNELLES SONT ACCEPTÉES PAR NOTRE ÉTAT!



DONC IL NE S'AGIT PAS DE DÉTENU COMME LES AUTRES. LES PRÉCAUTIONS PRISES BONNEMENT AUX TROIS EXTRADES UN STATUT PARTICULIER QUI LES DISTINGUE DES DROITS COMMUNS!



DERNIÈRE CONTRADICTION:

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS FAIT DATER L'AVÈNEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN ESPAGNE À L'ARRIVÉE DES SOCIALISTES AU POUVOIR!



OR LES CRIMES DONT ON NOUS ACCUSE ONT ÉTÉ COMMIS BIEN AVANT LA VICTOIRE DE GONZALES!



MORALITÉ:

LA DÉRAISON D'ÉTAT FAIT TOUJOURS DE LA FRANCE UNE TERRE D'ASILE...

